

PLU



commune d'Argelliers

tél : 04 67 55 65 75 - <https://www.argelliers.fr>

II.a1 Diagnostic territorial

v3_septembre 2025

élaboration

prescrite par DCM du :
16/02/2009

arrêtée par DCM du :

approuvée par DCM du :

franck soler
[urbaniste]

JÉRÔME
BERQUET
URBANISTE
O.P.Q.U.



auddicé
environnement



SOMMAIRE

Présentation de l'étude	5
Introduction au développement durable	6
Situation - Données de cadrage - Contexte institutionnel	7

I - LE PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL (*D'hier à aujourd'hui*) 10

1. Aspects environnementaux	11
• Le relief	11
• La géologie	14
• L'eau	15
• Le couvert végétal	17
• Le climat	19
2. Aspects sociaux et culturels	20
• Origines de l'établissement humain	20
• Histoire et appartenance identitaire	21
• Le peuplement et son évolution	23
• Le patrimoine culturel bâti	24
3. Aspects économiques et d'échanges	25
• Le contexte économique	25
• Les ressources énergétiques	25

II - LA COMMUNAUTÉ HUMAINE ET SON TERRITOIRE (*Aujourd'hui*) 26

1. Aspects environnementaux (agricoles, urbains, paysagers)	27
• Les terres cultivées	27
• Les territoires urbanisés	33
• La trame viaire	36
• Le paysage	38

2. Aspects sociaux et culturels	41
• La population.....	41
• Les logements	45
• Les équipements publics ou d'intérêt public.....	48
3. Aspects économiques et d'échanges	49
• La population active	49
• Le tissu économique	50
• Les déplacements	54
 III - LA DYNAMIQUE DU MILIEU (<i>D'aujourd'hui à demain</i>)	 56
1. Aspects environnementaux (écologiques, agricoles, urbains)	57
• Les risques et leur gestion	57
• La biodiversité.....	66
 2. Aspects socio-économiques	 69
• La dynamique démographie	69
• La dynamique sociale et associative	70
• La dynamique économique.....	70
• Les projets d'équipements urbains.....	70
Les projets d'infrastructure	71

Présentation de l'étude

La présente étude constitue l'Annexe 1. du rapport de présentation du PLU ; avec l'étude de l'État initial de l'environnement (Annexe 2.), elles synthétisent l'ensemble du diagnostic du territoire et du milieu environnemental de la commune d'Argelliers.

Cette étude a été initialement élaborée sur la base d'une méthodologie mise en place par les urbanistes en charge du PLU, dans la double optique :

- d'impulser une véritable prise en compte de la notion de développement durable dans le domaine de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme,
- de se conformer au nouveau cadre législatif français consécutif à l'adoption des lois Grenelle 2, ALUR¹, NOTRE², ELAN³ et Climat et Résilience⁴) notamment.

L'analyse de la commune a été conduite dans le but de bien distinguer :

- le patrimoine naturel, fruit d'une lente évolution, et culturel, hérité des générations passées ;
- le potentiel territorial actuel, fruit d'une transition urbaine en cours qui a constitué la communauté humaine et le cadre de vie que nous voyons aujourd'hui ;
- les dynamiques du milieu, les forces qui le façonnent, les mutations en cours.

Si la lecture de cette analyse peut paraître inhabituelle, c'est bien qu'a été privilégiée une présentation fidèle à la méthodologie, c'est-à-dire transversale dans son approche, et nouvelle dans sa considération systématique des trois sphères du développement durable. En effet, chaque partie de l'analyse fait apparaître explicitement les caractéristiques environnementales, socio-culturelles et économiques du milieu.

Cette étude initialement réalisée par le bureau d'études inTER en 2010 a été reprise et actualisée à partir de 2018 par l'agence Krépis – Franck Soler pour la reprise et la finalisation du projet de PLU.

¹ LOI n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové

² LOI n° 2015-991 du 7 août 2015 portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République

³ LOI n° 2018-1021 du 23 novembre 2018 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique

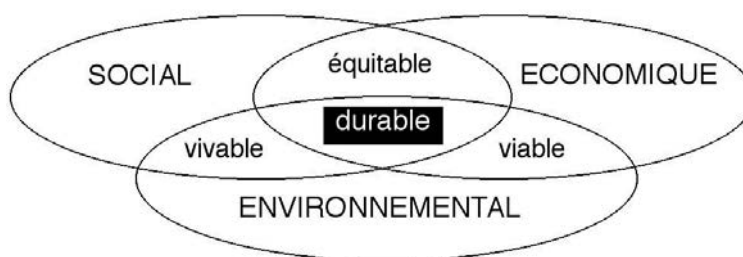
⁴ LOI n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets

Introduction au développement durable

Depuis 1972, date du premier Sommet des Nations-Unies sur l'Homme et l'Environnement, la notion de développement durable s'est construite par la convergence de différentes évolutions :

- progression de la pensée rationnelle et scientifique,
- prise de conscience de l'unicité et de la fragilité de la Terre,
- préoccupations grandissantes concernant la protection de la nature,
- prise en compte des données de l'environnement, y compris subjectives,
- volonté de maîtrise des mécanismes complexes du développement humain,
- recherches d'articulations entre divers niveaux de prise de décision (du territoire local à la globalité de la planète) et d'un renforcement démocratique.

La définition la plus commune du développement durable est celle d'un «*développement social, économique et politique qui répond aux besoins présents sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire leur propre développement*».



Il s'agit, en prenant en compte la durée, nécessaire à tout développement, d'éviter un accident majeur du développement humain, quelle que soit l'échelle d'action, locale ou globale. La nécessité est donc d'anticiper pour que des solutions apportées à nos problèmes aujourd'hui ne soient pas la source de problèmes induits pour demain. Il s'agit donc de prendre des décisions en recherchant systématiquement les opérations triplement gagnantes pour l'économie, le social et l'environnement, et éventuellement d'arbitrer entre ces trois sphères constitutives du développement humain.

L'environnement est un domaine large qui comprend le respect des principes écologiques, mais aussi le respect des perceptions sensibles (paysage), la qualité du cadre de vie (activités, habitat) ainsi que la préservation de l'héritage culturel (patrimoine, traditions, etc).

La vie sociale et culturelle est le cœur des sociétés, contribuant à son fonctionnement et au legs d'un patrimoine matériel et immatériel aux générations suivantes.

L'économie est souvent le domaine privilégié par les décisions, parce qu'à la base de la création des valeurs et richesses. La production et l'échange mettent en relation la société entière, influençant plus ou moins fortement l'environnement.



Situation - données de cadrage



Argelliers constitue une communauté humaine regroupant environ 1 000 habitants actuellement. La densité de la population communale est de 20 habitants par km².

Son emprise spatiale est très importante, 5 029 hectares dont :

- environ 90% d'espace naturel,
- environ 7% d'espace cultivé,
- environ 3% d'espace urbanisé.



La commune d'Argelliers est une collectivité locale s'inscrivant au sein d'autres entités administratives et institutionnelles locales et régionales :

- le Canton d'Aniane,
- la Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault,
- le Pays "Cœur d'Hérault",
- le département de l'Hérault,
- la région Languedoc-Roussillon.



Argelliers est administrativement située dans le canton d'Aniane, composé de sept communes.

La commune appartient également à la **communauté de communes de la Vallée de l'Hérault** qui regroupe 28 communes et plus de 42 000 habitants, à l'ouest de Montpellier. Elle est un Etablissement public de coopération intercommunale (EPCI) créé en 1998.

Le territoire de la vallée de l'Hérault, qui s'étend sur 481 km², est situé au croisement de deux axes structurants : l'A750 et l'A75. Sa situation à proximité de la métropole montpelliéraine explique aussi son attractivité. Depuis 25 ans, sa population augmente en moyenne de 2 % par an. C'est la plus forte croissance du département de l'Hérault. Elle est passée de 25 000 habitants en 2000 à 42 000 habitants en 2025.

Cette structure intercommunale a acquis de nombreuses compétences : le développement économique, l'environnement, le logement social, la voirie d'intérêt communautaire, la compétence jeunesse, la culture et le sport.

La **communauté de communes de la Vallée de l'Hérault** possède un patrimoine riche et varié reconnu nationalement et internationalement.

/ Patrimoine mondial de l'Unesco

Les sites de l'**abbaye de Gellone** à Saint-Guilhem-le-Désert et du Pont du diable sont inscrits depuis 1998 au **patrimoine mondial par l'Unesco** au titre des chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France.

Le site des Causses et Cévennes est inscrit au titre de ses paysages agro-pastoraux.

/ Grand Site de France

Sur la base des trois sites classés : gorges de l'Hérault, cirque de l'Infernet et abords du village de Saint-Guilhem-le-Désert et grotte de Clamouse, a été engagée une démarche de labellisation **Grand Site de France**. La communauté de communes est ainsi gestionnaire du Grand Site de France « Gorges de l'Hérault – Saint-Guilhem-le-Désert », labellisé par le ministère de l'environnement depuis 2010. Elle a obtenu le renouvellement du label en 2017. Elle fait partie du Réseau des Grands Sites de France.

/ Natura 2000

Recouvrant différentes parties du territoire et s'étendant sur plusieurs dizaines de milliers d'hectares, six secteurs sont identifiés qui font partie du réseau européen des sites Natura 2000 pour préserver l'habitat naturel, la faune et la flore : Gorges de l'Hérault, Garrigues de la Moure et d'Aumelas, Montagne de la Moure et causse d'Aumelas, Hautes garrigues du Montpelliérain, Contreforts du Larzac et Plaine de Montagnac – Villeveyrac. La communauté de communes est gestionnaire des trois premiers de ces six sites Natura 2000.

/ Ville et métiers d'art

La vallée de l'Hérault fait partie du réseau français Ville et métiers d'art. Elle a obtenu le label en 2013. Elle soutient l'activité des artisans d'art sur son territoire, en travaillant en particulier avec les potiers de Saint-Jean-de-Fos. La communauté de communes a ouvert, à Saint-Jean-de-Fos, en 2011, Argileum, la Maison de la poterie, un équipement dédié à la découverte, à la promotion et au développement de la céramique.

/ Vignobles et découvertes

La destination Languedoc Cœur d'Hérault est labellisée "Vignobles & Découvertes" depuis 2015. Ce label national prestigieux distingue les destinations proposant une offre oenotouristique complète (caveaux, restaurants, hébergements, sites patrimoniaux, événements, etc).

Argelliers est également incluse dans le territoire du **Pays "Cœur d'Hérault"** et dans le périmètre du **SCoT du Cœur d'Hérault**. Le Pays "Cœur d'Hérault" regroupe 3 communautés de communes :

- la Communauté de Communes Lodévois et Larzac,
- la Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault,
- la Communauté de Communes du Clermontais.

Le Pays "Cœur d'Hérault" intervient dans les domaines suivants :

- études et observatoire et documents de planification (SCoT, PCET),
- économie (programme LEADER),
- tourisme,
- culture et patrimoine,
- santé (Contrat Local de Santé).

D'hier à aujourd'hui

LE PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL

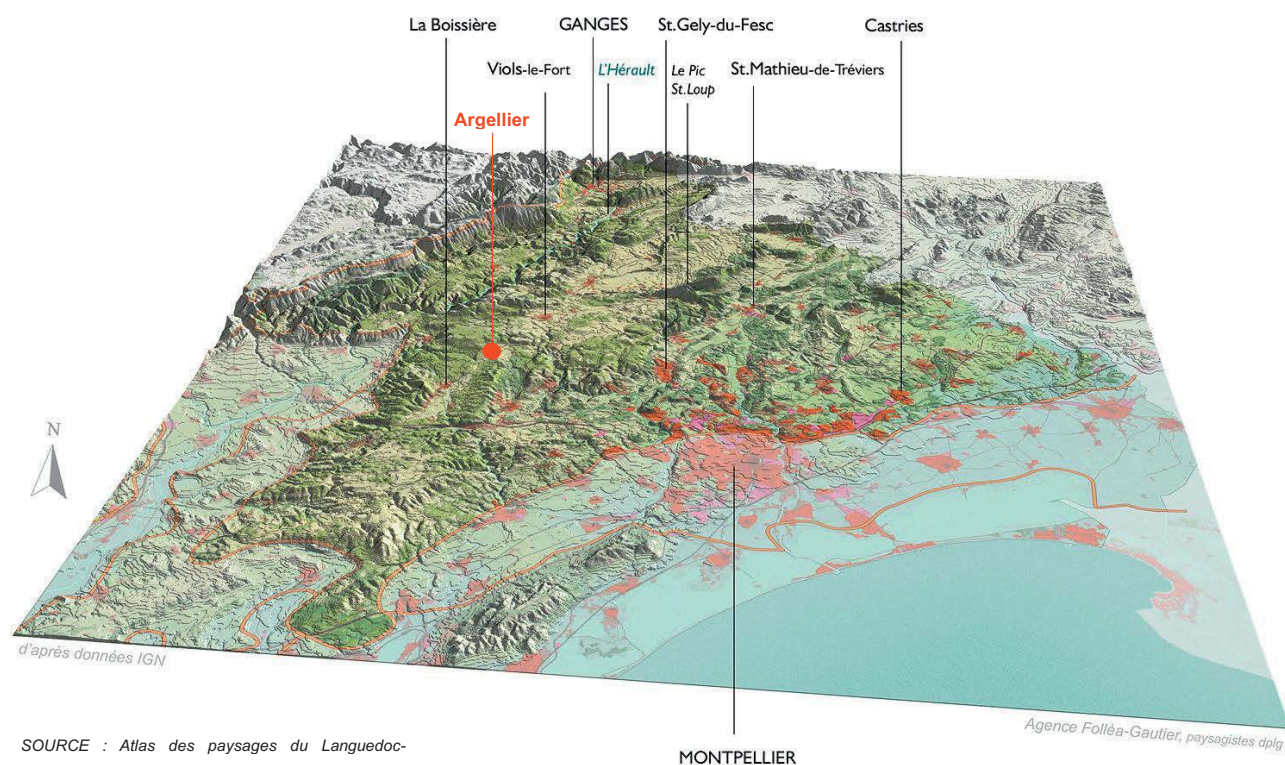
Aspects environnementaux

Le paysage du territoire communal d'Argelliers peut s'appréhender à travers plusieurs niveaux de lecture. Ceux-ci se superposent et s'imbriquent pour former des structures paysagères ; ces composantes variées permettent de faire ressortir les caractéristiques du milieu physique que sont le relief, l'hydrographie et le couvert végétal, soumis à l'influence du climat.

Le relief

Dans l'Atlas des paysages du Languedoc-Roussillon, la commune d'Argelliers appartient aux **paysages des garrigues**. Celles-ci s'inscrivent dans la prolongation de celles du Gard plus à l'est. Elles sont composées d'une imbrication plus ou moins étroite de plateaux et hauteurs occupées par les bois et garrigues, et de plaines occupées par les cultures, séparés par des déroulés de coteaux où se greffent de façon privilégiée les villages. Dans ce grand ensemble, la dent du Pic Saint-Loup émerge de façon spectaculaire et constitue le paysage emblématique des garrigues Héraultaises.

Les bois et garrigues au sud du Pic Saint-Loup



Au nord de l'agglomération de Montpellier, sitôt passé Saint-Gély-du-Fesc, un nouveau paysage se découvre, formé de petites plaines longues et étroites, cadrées de hauts reliefs de garrigues. Il se prolonge dans le Gard jusqu'au Vidourle aux environs de Quissac. L'orientation générale nord/sud des reliefs laisse facilement passer la RD17 (RD45 dans le Gard) pour relier Montpellier à Quissac. A l'ouest, les spectaculaires reliefs du Pic Saint-Loup et de l'Hortus délimitent nettement le paysage. A l'est, ce sont les sommets du Bois Nègre, du Puech des Mourgues, de la Pène et du Bois de Paris qui barrent l'horizon. L'ensemble s'étend ainsi dans l'Hérault sur 20 km du sud au nord pour 10 km d'ouest en est. Une dizaine de petits villages commandent chacun sa plaine, le plus important, Saint-Mathieu-de-Trévières, occupant le cœur du secteur.

La topographie communale (cf. carte page suivante)

La commune peut être divisée en deux zones :

- La partie nord :

Ce secteur du territoire communal, de forme allongée suivant l'axe nord-sud, est celui qui présente les dénivellations les plus importantes. En effet, la topographie varie de moins de 100 mètres, au niveau de la vallée de l'Hérault, à 500 mètres au sommet de l'Ouradou point culminant de la commune, soit un dénivelé de 400 mètres sur une distance d'un kilomètre (pentes à 40% en moyenne)

Puis, en direction du Mas de Cournon, on descend plus progressivement de 500 m à 300 m d'altitude sur une distance d'environ 3 kilomètres (pentes à 7% en moyenne).

- La partie sud :

Il s'agit du territoire comprenant le village et le mas de Cantagrils. Le point culminant de cette partie de la commune, de forme allongée suivant l'axe est-ouest, est situé au Saut des Aigles avec 255 mètres.

Les sites du village et de Cantagrils sont situés à une altitude comprise entre 220 et 240 mètres, séparés par une vaste plaine dont le point le plus bas est à 176 mètres.

Si Cantagrils est situé sur une colline, le village a pris naissance sur un vaste replat en bordure d'un talus en pente raide débouchant sur la plaine agricole.

Au nord-est, le relief est marqué par la présences de quelques petites buttes dépassant les 250 mètres

D'une manière générale, on peut dire que la topographie de la commune d'Argelliers est relativement variée.

Elle est extrêmement tourmentée dans la partie nord où l'on a à la fois le point la plus bas de la commune correspondant au talweg de la vallée de l'Hérault (moins de 100 mètres) et le point le plus haut (500 m, l'Ouradou). L'urbanisation est représentée seulement par quelques mas (Ste-Foy, Paillas, Andrieu, Maure, Cournon).

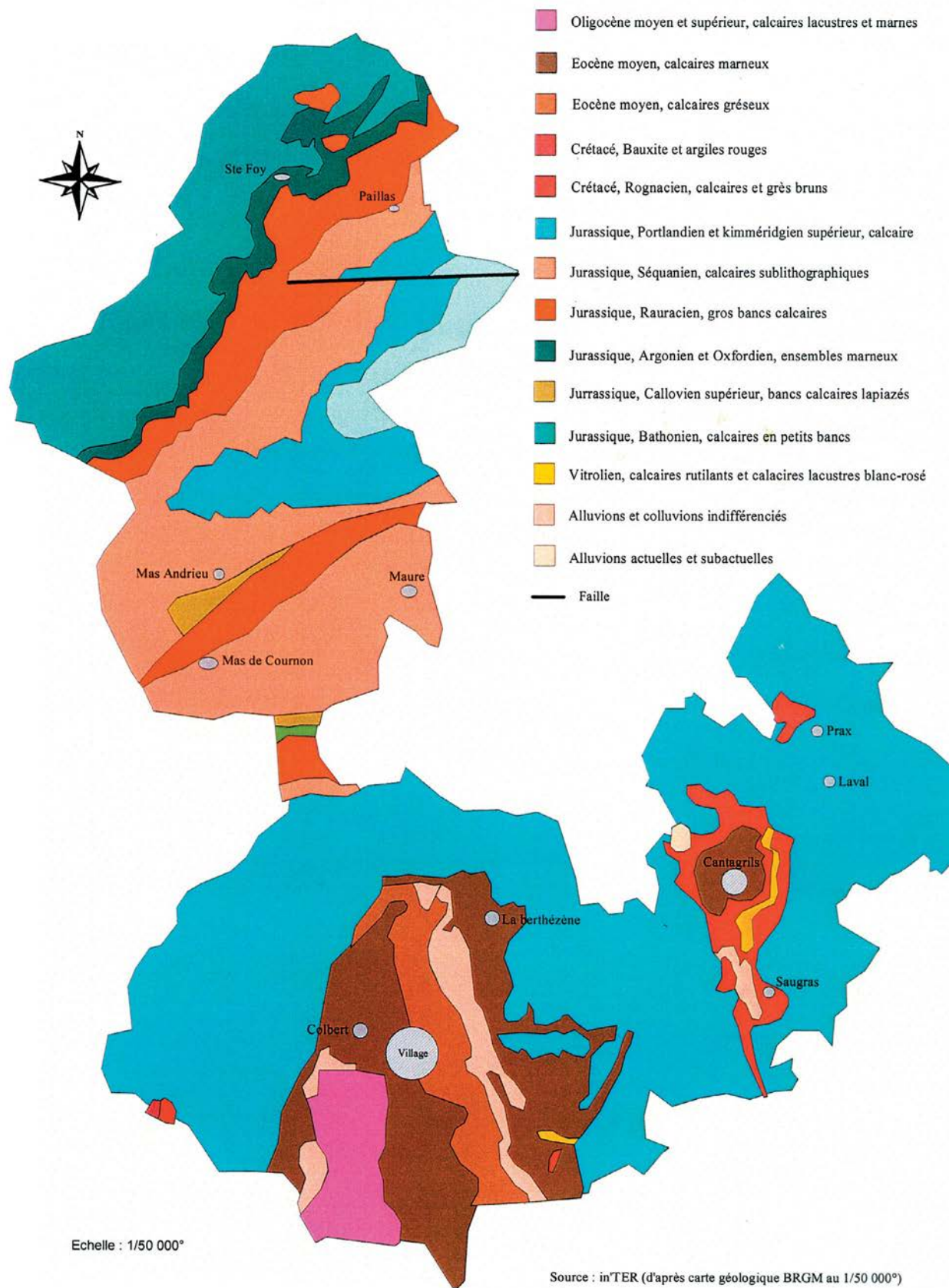
La partie sud est moins accidentée, variant de 176 mètres à 256 mètres seulement, et les premiers hommes se sont installé sur un site privilégié en terme de défense (large vue sur la plaine) et de production agricole (terrains fertiles). Les extensions récentes se sont faites à l'arrière du village, puis sur les cotés (essentiellement au nord-ouest) sans franchir (à part quelques rares exceptions) le talus qui s'ouvre sur la plaine.

Certains mas ont été réalisé à l'est (Prax, Laval, Saugras et surtout Cantagrils) dans des sites relativement délicat en terme de topographie.



La géologie

Les caractéristiques morphologiques du territoire communal trouvent leur explication dans la géologie du site communal.



Les sols de la commune trouvent leur origine dans des terrains sédimentaires. La série mésozoïque qui date de l'ère secondaire y est bien représentée, on trouve également des terrains post-éocènes tels que les crétacés et jurassiques.

La région est marquée par des dépôts de sédiments marins, peu profonds, ayant formés des marnes et des calcaires.

L'activité tectonique redémarre avec la série de l'oligocène moyen, c'est ainsi que les structures de distensions forment des fossés d'effondrement et des failles «saccadées», donnant le relief que connaît la commune actuellement.

À proximité du village, on trouve des terrains fertiles constitués de colluvions et d'alluvions. On rencontre aussi des terrains calcaires marneux et gréseux datant de l'éocène qui sont propices à la plantation de vignes.

Dans l'ensemble, les terrains rencontrés sont largement calcaires, les plus fertiles se trouvent au sud de la commune alors que ceux rencontrés au nord sont recouvert d'une végétation adaptée à la pauvreté des sols.

D'un point de vue hydrogéologique, les calcaires fissurés et karstifiés peuvent offrir des possibilités d'exploitation par forage, mais les risques de pollution par déchets divers sont fréquents dans les régions fortement calcaires. Il est donc nécessaire de prévoir un traitement bactériologique des eaux destinées à la consommation.

L'eau

Le réseau hydrographique se compose principalement d'un fleuve et de 5 ruisseaux. Le nord ouest de la commune est bordée par l'Hérault qui, issu des Cévennes, rejoint la Méditerranée à Agde.

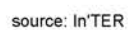
Les principaux ruisseaux sur la commune sont les suivants :

- le ruisseau des Chambrettes,
- le ruisseau de Garonne,
- le ruisseau de Corbières,
- le ruisseau de Travers,
- le ruisseau de l'Arnède.

Ces «cours d'eau» sont permanents ou temporaires mais ne présentent aucun risque d'inondation pour les secteurs urbanisés de la commune.

La CARIP (Cellule d'Analyse des Risques et d'Information Préventive) n'a pas relevé de risques majeurs.

Certains secteurs subissent des phénomènes de ruissellement importants générant des risques d'inondation. Une étude hydraulique a été faite afin de déterminer les ouvrages à réaliser et les éventuelles réserves foncières à mettre en place dans le PLU pour leur réalisation. La cartographie des axes de ruissellement est intégrée au PLU.



Le couvert végétal

Les espaces «naturels»⁵

Les espaces naturels sont riches et denses. Ils occupent plus de 90% de la surface communale et sont répartis sur l'ensemble du territoire. Ces espaces constituent des éléments identitaires forts au nord de Montpellier et pour la commune d'Argelliers.

La végétation la plus fréquente est constituée de chênes verts, de pins, de peupliers noirs et de frênes.

On peut différencier les espaces boisés dominés par le pin situés au sud du village et en bordure de l'Hérault.

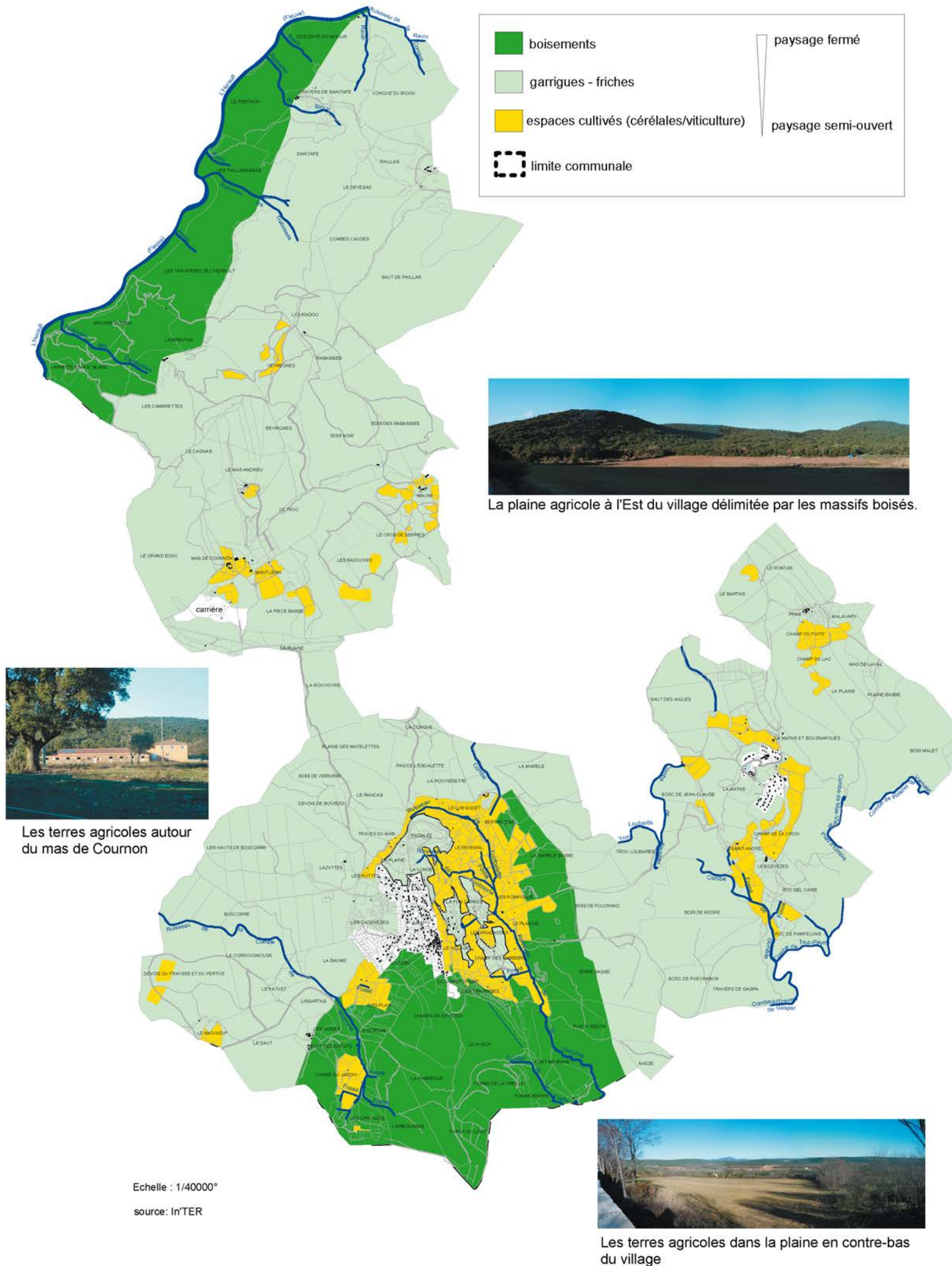
Les grandes étendues de garrigues sont couvertes d'une végétation constituée essentiellement de chênes verts mélangés à des buissons et des plantes herbacées.

Enfin, la ripisylve dense de l'Hérault au nord-ouest présente un fort intérêt écologique et paysager. Elle possède des richesses naturelles importantes et variées. En effet, la rivière et les formations arborescentes qui l'entourent, constituent en région méditerranéenne, les reliques d'une végétation des régions tempérées. Jadis très étendue, cette formation ne subsiste plus que le long des berges des cours d'eau et est souvent réduite à une simple haie. La ripisylve constitue une zone de passage et de reproduction pour de nombreuses espèces.

Les espaces cultivés

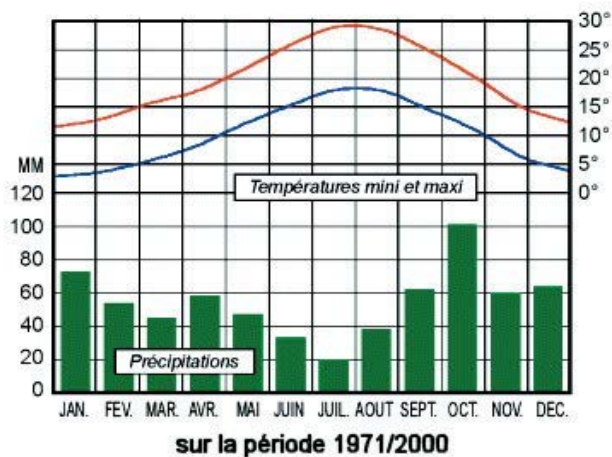
Ces espaces occupent environ 7% de la surface globale de la commune. Il s'agit d'un espace semi-ouvert compte tenu des collines boisées qui encadrent le territoire. La vigne y prédomine avec d'autres grandes cultures.

⁵ Pour plus de précisions sur le volet « patrimoine naturel et biodiversité », se référer à l'ANNEXE 2 du rapport de présentation



Le climat

Normales de températures et de précipitations à Montpellier



Quelques records depuis 1949 à Montpellier

Température la plus basse	-17,8 °C
Jour le plus froid	05/02/1963
Année la plus froide	1956
Température la plus élevée	37,5 °C
Jour le plus chaud	17/07/1990
Année la plus chaude	1994
Hauteur maximale de pluie en 24h	177,2 mm
Jour le plus pluvieux	13/09/1968
Année la plus sèche	1985
Année la plus pluvieuse	1969

SOURCE : Météo France

La commune d'Argelliers est soumise à un climat de type méditerranéen, avec des étés chauds et secs et des hivers doux, relativement pluvieux.

La présence des montagnes Cévenoles au nord du département et de la mer au sud influence la pluviométrie. On enregistre parfois des pluies de très forte intensité, généralement durant la période septembre/octobre/novembre. La période entre le 15 septembre et le 15 novembre reste la plus sensible. On constate également un pic en janvier.

La hauteur de pluie décennale journalière est estimée à environ 150 mm à la station de Montpellier Bel-Air, et la hauteur de pluie centennale journalière à 260 mm.

Un inventaire effectué par Météo France et le Ministère de l'Environnement sur la période 1954/1994 fait ressortir 34 situations à précipitations diluviennes, c'est à dire plus de 200 mm en 24 heures, sur le département de l'Hérault sur un total de 119 sur l'ensemble du pourtour méditerranéen.

L'augmentation de ces événements pluvieux ces dernières années sur le midi méditerranéen et les derniers travaux de recherche en la matière montrent qu'il s'agit en réalité de phénomènes régionalement fréquents mais dont la probabilité d'apparition locale ne peut être estimée de façon fiable à partir des séries d'observation encore trop courtes.

Ces événements météorologiques entraînent parfois, en fonction de leur intensité et de leur durée, d'importants phénomènes de ruissellement pluvial.

Aujourd'hui, après les avoir qualifiées d'exceptionnelles, ces pluies sont désormais prises en compte dans l'élaboration des aménagements hydrauliques.

En ce qui concerne les vents, la région Montpelliéraine profite d'une situation entre les deux principaux couloirs ventés qui accueillent la Tramontane du côté sud-ouest et le Mistral dans la vallée du Rhône. Ces influences sont complétées par le Marin (33 % des vents forts) de secteur sud-est.

Cette configuration géographique contribue globalement au maintien d'une zone calme. En effet, les vents de vitesses moyennes inférieures à 2 m/s sont les plus représentés et les coups de vent les plus forts sont généralement liés à la Tramontane (45% des vents forts supérieurs à 8 m/s).

Le nombre important d'habitats préhistoriques sur la commune montre que les hommes y ont vécu depuis des millénaires.

Les sites archéologiques



Le site de la commune d'Argelliers semble avoir de tout temps été habité. La première présence décelable de l'homme remonte à la préhistoire. Tumulus, Dolmens, grottes sépulcrales sont nombreuses. Viols le fort, une des communes limitrophes à ARGELLIERS possède d'ailleurs un musée de préhistoire fort riche et des fouilles se poursuivent au village préhistorique de Cambous.

On retrouve également la trace de l'invasion romaine (villa romaine à les Pradasses), d'un cimetière wisigothique à St-Jean-de-Combejargues, et le village d'Argelliers conserve encore aujourd'hui très fortement l'aspect fortifié du village du moyen âge : mur d'enceinte, ruelles étroites, église romane, etc.

A l'occasion de défrichements, de nombreuses pièces de monnaie à l'effigie des Empereurs romains furent découvertes.

Argelliers aurait donc existé dès le commencement de l'ère chrétienne.

Le territoire communal possède plusieurs chapelles (ou vestiges) carolingiens comme celle du Roc de Pampelune, ou romanes comme Ste-Foy édifiée sur un promontoire surplombant la vallée de l'Hérault dans un site grandiose, ou comme St-Jean-de-Combarjagues près du Mas de Cournon.

Histoire et appartenance identitaire

En 1146, divers écrits mentionnent le nom de l'église de Saint-Argilarus, qui provient du Gaulois ou du Celte «argua» signifiant argile. C'est vrai que l'argile ne manque pas sur la commune, mais aucune tradition liée à ce matériau ne permet de dire qu'il est à l'origine du nom que porte Argelliers.

Une explication plus sérieuse fait de l'origine du nom d'Argelliers l'usage du patois celte ou gaulois transformé par les habitants d'Argelliers qui employaient ce dialecte.

Ils nommaient le village «ARJIES» du latin «ager-illicum, mots signifiant «champs d'yeuses. En admettant cette explication, on peut dire que la commune tire son nom du règne végétal.

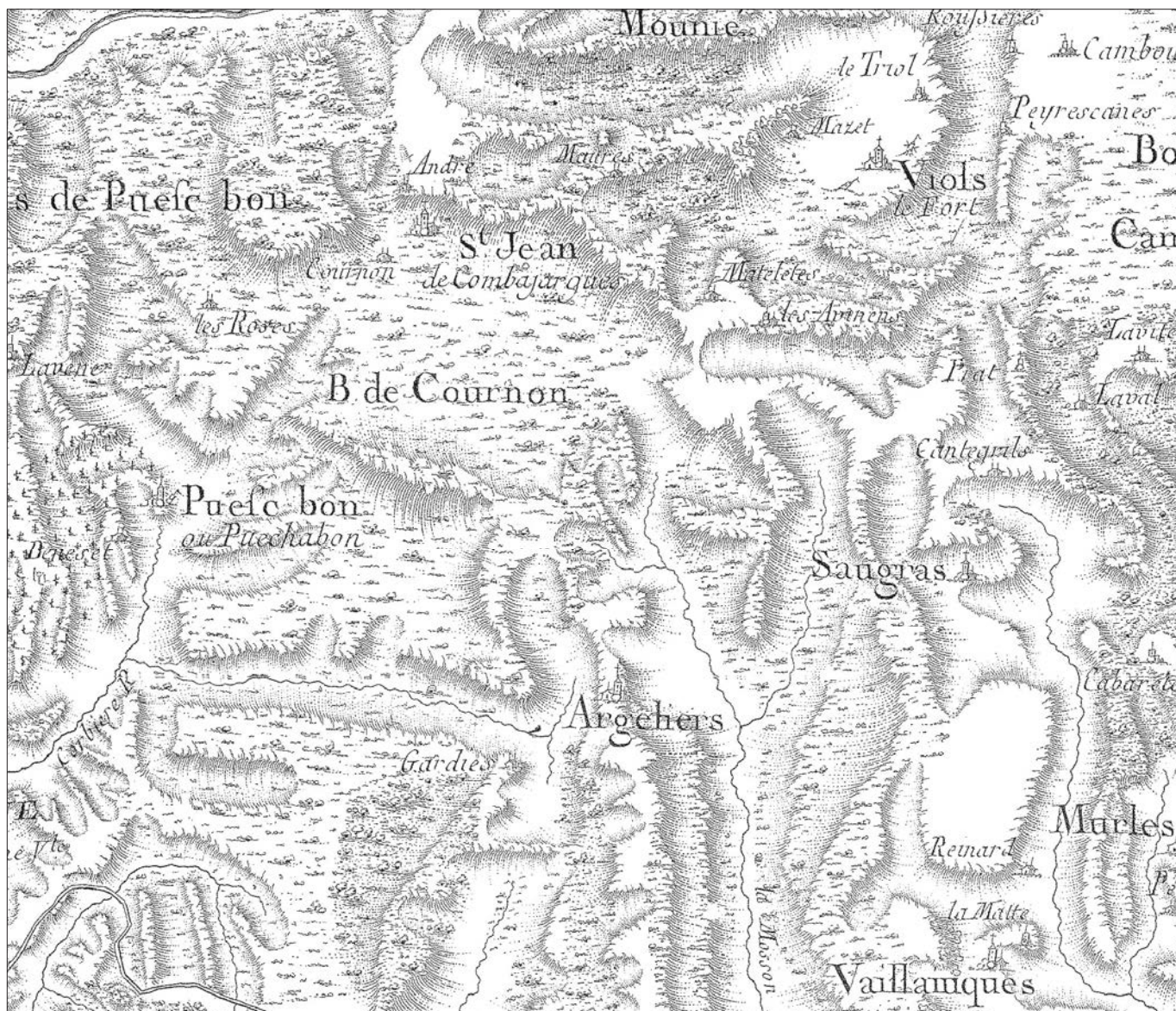
Les documents officiels attestant de l'existence d'Argelliers ne datent que de 1531 pour les registres municipaux et 1689 pour ceux de la paroisse.

La naissance d'Argelliers semble intimement liée à l'arrivée au IX^{ème} siècle de Benoît d'Aniane, fils du Comte de Maguelone et considéré comme un grand Saint.

C'est probablement au début du IX^{ème} siècle qu'Argelliers est devenu un village autour duquel gravitait des hameaux et notamment Pailhès, Saugras, Mas de Cournon et Prax. Ces derniers furent donnés par Louis le Débonnaire à l'Abbé d'Aniane lequel, en qualité de Seigneur, les a transmis à Argelliers.

Cette période correspond au retour du monastère de Saint-Seine, en 777, de Benoît d'Aniane. Il reçoit de Charlemagne et Louis le Débonnaire divers biens, plusieurs hameaux et domaines, qui allaient former Argelliers.

Enfin on peut dire qu'au XIX^{ème} siècle, de par son activité agricole, la commune a pris le visage qu'on lui connaît aujourd'hui. Un village groupé sur une crête face à une plaine agricole, de grands domaines entourés de bois de pins et de chênes dispersés sur le territoire communal, loin des nuisances de la grande ville. En 1837, on dénombrait quinze hameaux qui a eux seuls représentaient 134 habitants.

Argelliers à la fin du XVIII^{ème} siècle

Source : Carte de Cassini

Le paysage est vivant. Son évolution permet de traduire l'histoire d'un pays et le degré d'investissement de l'homme dans son territoire. La vocation des espaces donnés par la carte de Cassini montre les choix que les hommes ont fait pour leur territoire depuis le XVIII^{ème} siècle et ses mutations.

En effet, on constate, à la fin du XVIII^{ème} siècle, qu'une grande partie de ce territoire était un espace «sauvage» composé essentiellement de landes.

Historiquement, «argelliers» est une paroisse. La typologie bâtie ancienne est celle d'un habitat concentré autour de l'église et quelques mas (Saugras, Cantagril) à l'est/nord-est.

L'ensemble des constructions constituant le bourg actuel d'Argelliers est donc très récent.

Le peuplement et l'évolution de la population

Années	1881	1891	1901	1911	1921	1931	1936	1954	1962	1968	1975	1982	1990	1999
Population	338	270	292	273	242	226	190	137	153	155	196	255	534	731
Années	2010	2016	2022	2025										
Population	890	1037	971	1040										

SOURCE : INSEE

Au début du XX^{ème} siècle et jusqu'en 1968, cette période est marquée par une décroissance constante de la population. Durant ces années la population du village a été divisée par deux. En effet, on passe de 298 habitants en 1904 à 155 en 1968.

Cette chute du nombre d'habitants s'explique par l'évolution des besoins en énergie. Au début du siècle le bois est le combustible le plus utilisé, mais il sera rapidement remplacé par le gaz et l'électricité. Argelliers est directement concerné par cette évolution technologique puisque l'activité principale des habitants du village est la production de bois de chauffage ou de charbon. Le bois n'aura qu'une courte revanche sur les énergie nouvelles durant la seconde guerre mondiale.

À la fin du 19^{ème} siècle, Argelliers a une population qui se maintient à plus ou moins 300 habitants. Tout laisse supposer que l'urbanisation n'est pas sortie des remparts et que le village est resté très longtemps enfermé sur lui-même, composé de maisons à un seul étage et de rues étroites.

Puis on assiste à un déclin démographique jusqu'à la moitié du 20^{ème} siècle où l'on va recenser 137 habitants seulement en 1954. Ce déclin s'explique par la mutation des activités et des besoins.

Si l'on assiste à une augmentation croissante de la population jusqu'à la fin des années 1970, la véritable explosion démographique débute dans les années 1980.

Argelliers n'échappe pas au phénomène de périurbanisation avec la réalisation des premiers lotissements de maisons individuelles, une forme d'habitation très prisée à cette époque. Depuis 30 ans, c'est donc l'explosion démographique avec la construction de nouveaux quartiers essentiellement sous la forme de lotissements pavillonnaires.

Le patrimoine culturel bâti

La commune possède un patrimoine bâti remarquable. Cet héritage est concentré principalement dans le noyau historique caractérisé par un bâti très dense typique de l'époque médiévale et quelques mas anciens répartis sur le territoire communal.



Le campanile marque l'emplacement de la vieille église d'Argelliers, de style roman à une nef, qui date du début du 12ème siècle (ci-contre à gauche).

L'église actuelle, en bordure de la R.D. 27E, a été construite à la place de l'ancien château d'Argelliers qui a disparu au milieu du 19ème siècle pour édifier ce nouveau monument religieux (ci-contre à droite).



L'ancienne fontaine...



Les anciennes croix...



Le noyau historique caractéristique de l'architecture médiévale



L'ancien mas de Cantagrils...

Aspects économiques et d'échanges

Le contexte économique

La principale activité du village était l'exploitation du bois. Selon l'espèce exploitée, le bois était transformé en bois de chauffage ou en charbon. Le bois a longtemps permis aux habitants de vivre correctement de leur travail, même dans l'aisance pour certains, mais le gaz et l'électricité ont eu raison de cette forme d'énergie. Seule la seconde guerre mondiale a donné une courte revanche à cette industrie aujourd'hui disparue.

Avec cette disparition est aussi venue celle des métiers liés à l'exploitation et au transport du bois et du charbon.

À cette époque, l'agriculture est pluri-active et les produits cultivés sont nombreux. Le territoire communal héberge bon nombre de gibiers qui font le bonheur des chasseurs. Cependant, dès le début du XX^{ème} siècle, l'agriculture s'oriente vers une mono-activité.

C'est le début de la vigne, elle fait disparaître les oliviers, les amandiers, l'élevage des vers à soie, la culture des plantes aromatiques et son artisanat et quelques autres activités agricoles.

Les ressources minérales

Vers 1935 les habitants découvrent une mine riche en bauxite près du lieu dit "Mas Neuf".

Aujourd'hui

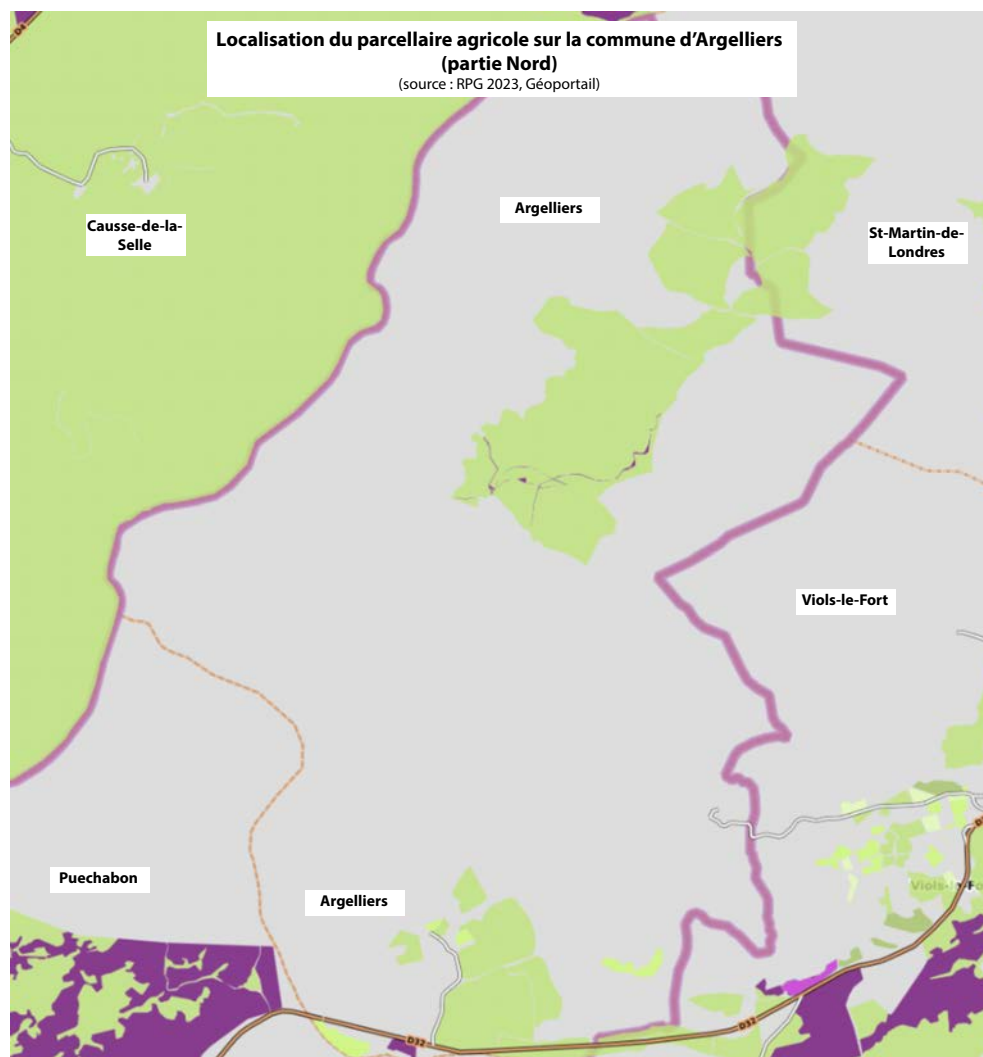
**LA COMMUNAUTÉ HUMAINE
ET SON TERRITOIRE**

Aspects environnementaux

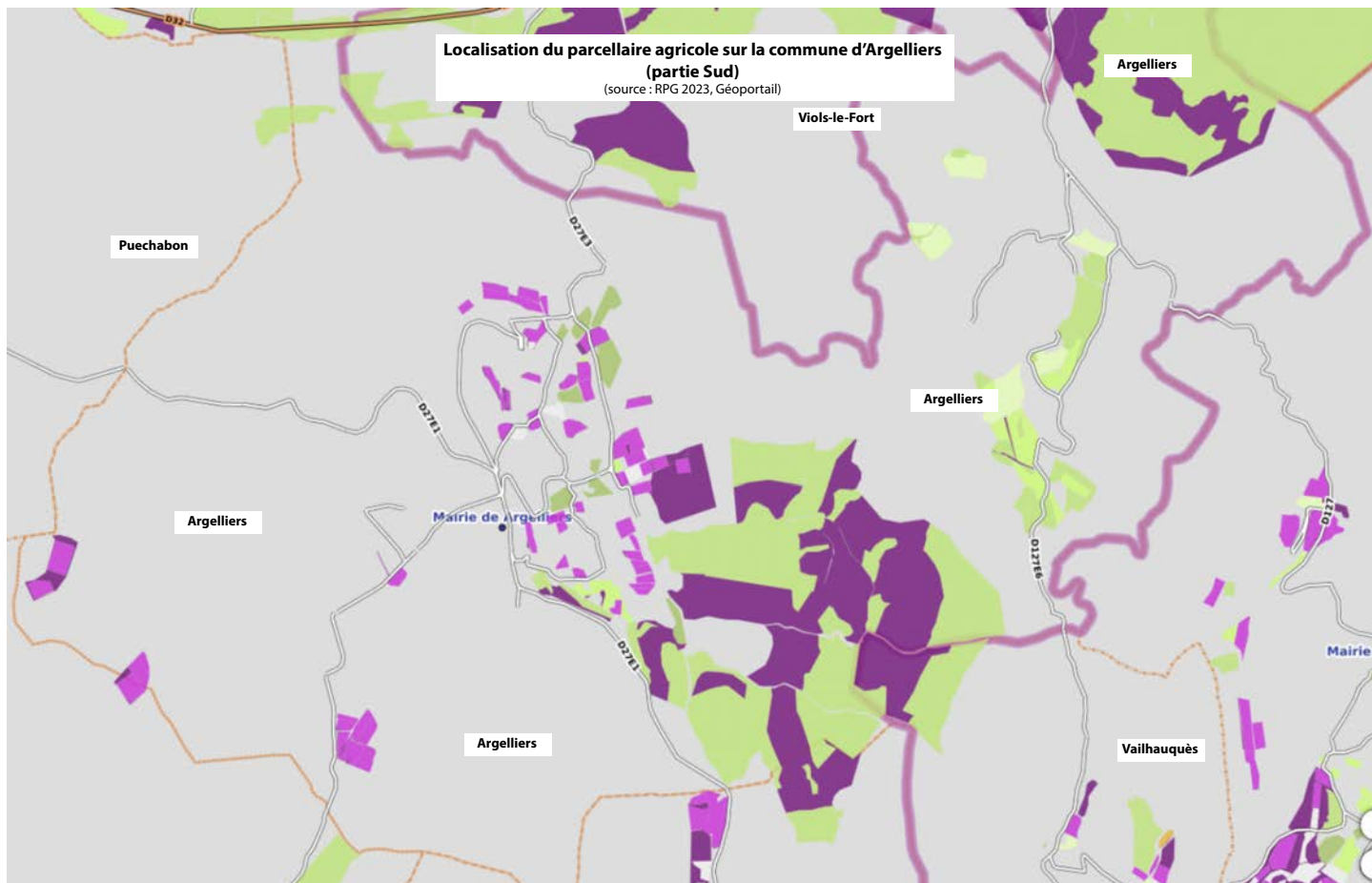
Les espaces agricoles

Argelliers est une très grande commune dont la particularité territoriale est d'être scindée en deux parties distinctes, l'une au nord appartenant au causse surplombant les Gorges de l'Hérault et l'autre au sud, entre coteaux boisés et plaines cultivées.

La physionomie des espaces agricoles diffère selon cette géographie particulière.



En partie nord du territoire communal (au nord de la RD32), y compris vers le Mas de Cournon, ce sont les prairies et les zones de pâturage (estives) qui dominent. D'après le Registre Parcellaire Graphique de 2023, ce sont des prairies avec herbe prédominante et ressources fourragères ligneuses qui sont présentes dans ces espaces.



Les données du RPG 2023 montrent pour Argelliers une occupation agricole assez peu homogène, essentiellement localisée à l'est du village.

La vigne apparaît de moins en moins dominante, très dispersée sur le territoire notamment à l'est et au nord-est du village. Peu de grands terroirs viticoles subsistent encore.

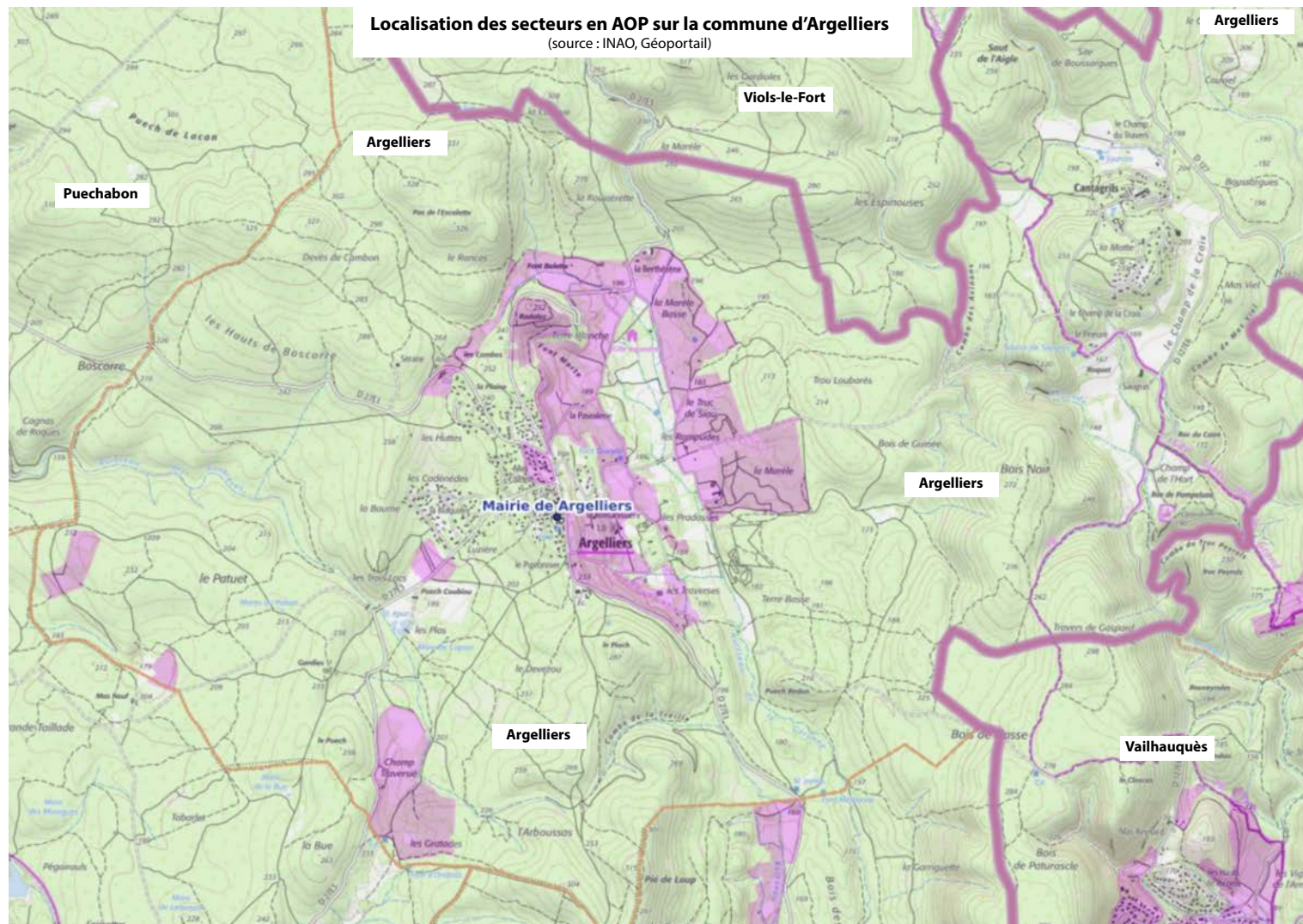
Le RPG montre une surface très importante de cultures classée en « divers ». Elles correspondent majoritairement à des chânaies entretenue par des porcins ou des petits ruminants.

Les espaces en prairie, estives et landes (surfaces pastorales) dominent largement au sein de la plaine agricole à l'est du village.

On note également l'absence de grandes cultures céréalières (à part quelques champs de luzerne), maraîchères ou fruitières.

La commune d'Argelliers s'inscrit au coeur des garrigues du nord montpelliéraines. Cette situation lui attribue des terroirs privilégiés en terme de viticulture.

Le territoire communal est concerné par l'Appellation d'Origine Protégée : **AOP «Coteaux du Languedoc»**.



Sur la commune, le vignoble en AOP se concentre sur les terres agricoles situées dans la partie sud du territoire. Il n'y a pas de vignes en partie nord, plus haute et plus aride, entre Montagne de la Sellette et Gorges de l'Hérault.

L'essentiel de la vigne se localise à l'est du village, dans la plaine (Les Rompudes, Les Traverses). Ailleurs, quelques terroirs isolés bénéficient de l'appellation viticole pour la production d'un vin de qualité (L'Arboussas, Mas Neuf, etc).

Evolution de la viticulture sur la commune

Année	2007	2008	2010	2011	
Surface vigne cuve (ha)	59	58	60	60	
Part du territoire communal (%)	1,2	1,2	1,2	1,2	
Année	2012	2013	2014	2015	2020
Surface vigne cuve (ha)	71	61	67	79	63
Part du territoire communal (%)	1,4	1,2	1,3	1,6	1,2

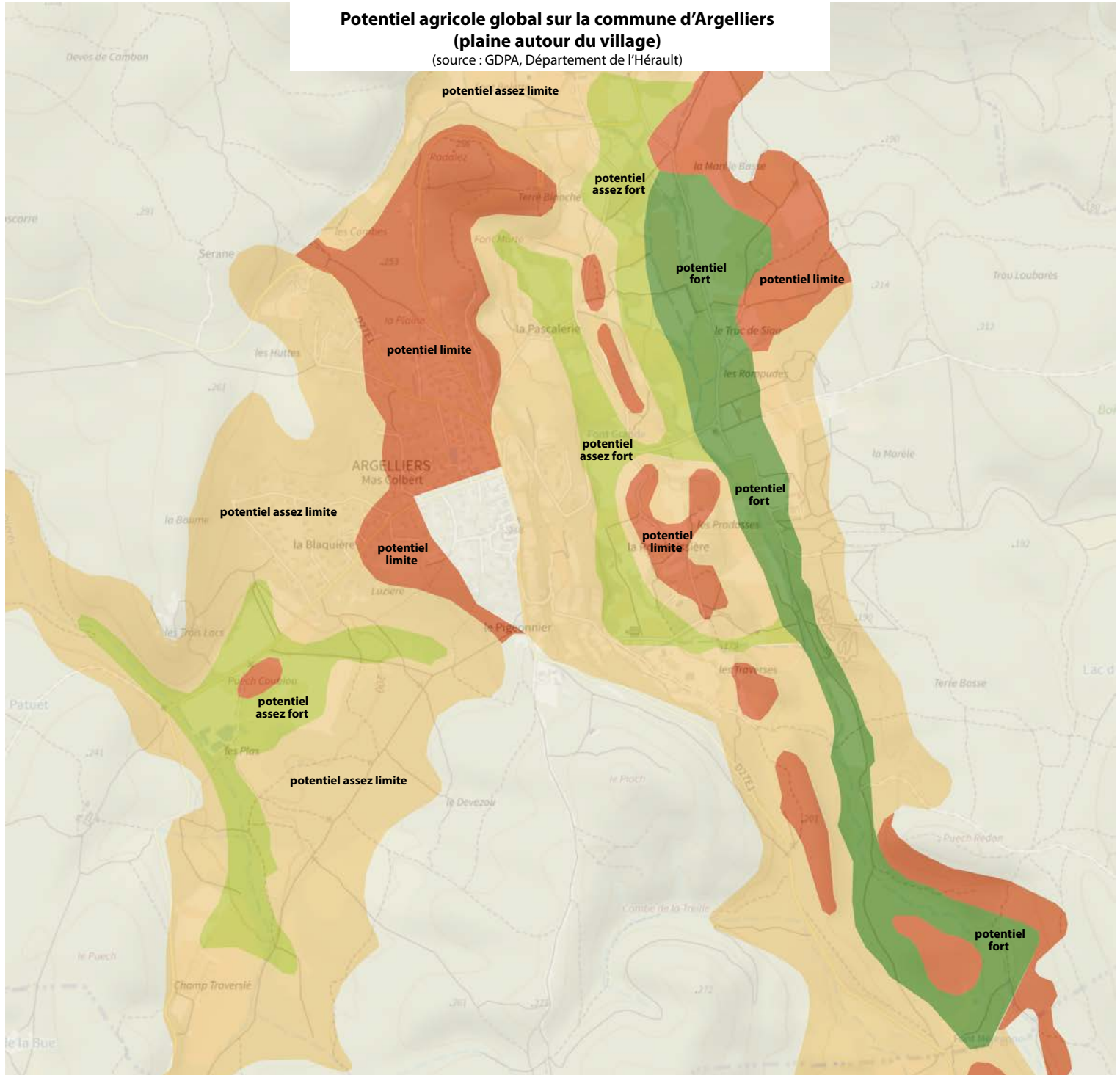
Source : Observatoire viticole - Conseil Départemental –
RGA 2020

	2006	2007	2008	2009	2010
Quantité totale récoltée (hl)	2363	2177	2022	2020	1996
Vinification cave coopérative (%)	80,1	75	58,4	59,8	51,5
Vinification cave particulière (%)	19,9	25	41,6	40,2	48,5
	2011	2012	2013	2014	2015
Quantité totale récoltée (hl)	1810	3146	2958	2772	3097
Vinification cave coopérative (%)	48,1	55,2	59,3	61	56,4
Vinification cave particulière (%)	51,9	44,8	40,7	39	43,6

SOURCE : Observatoire viticole - Conseil Général

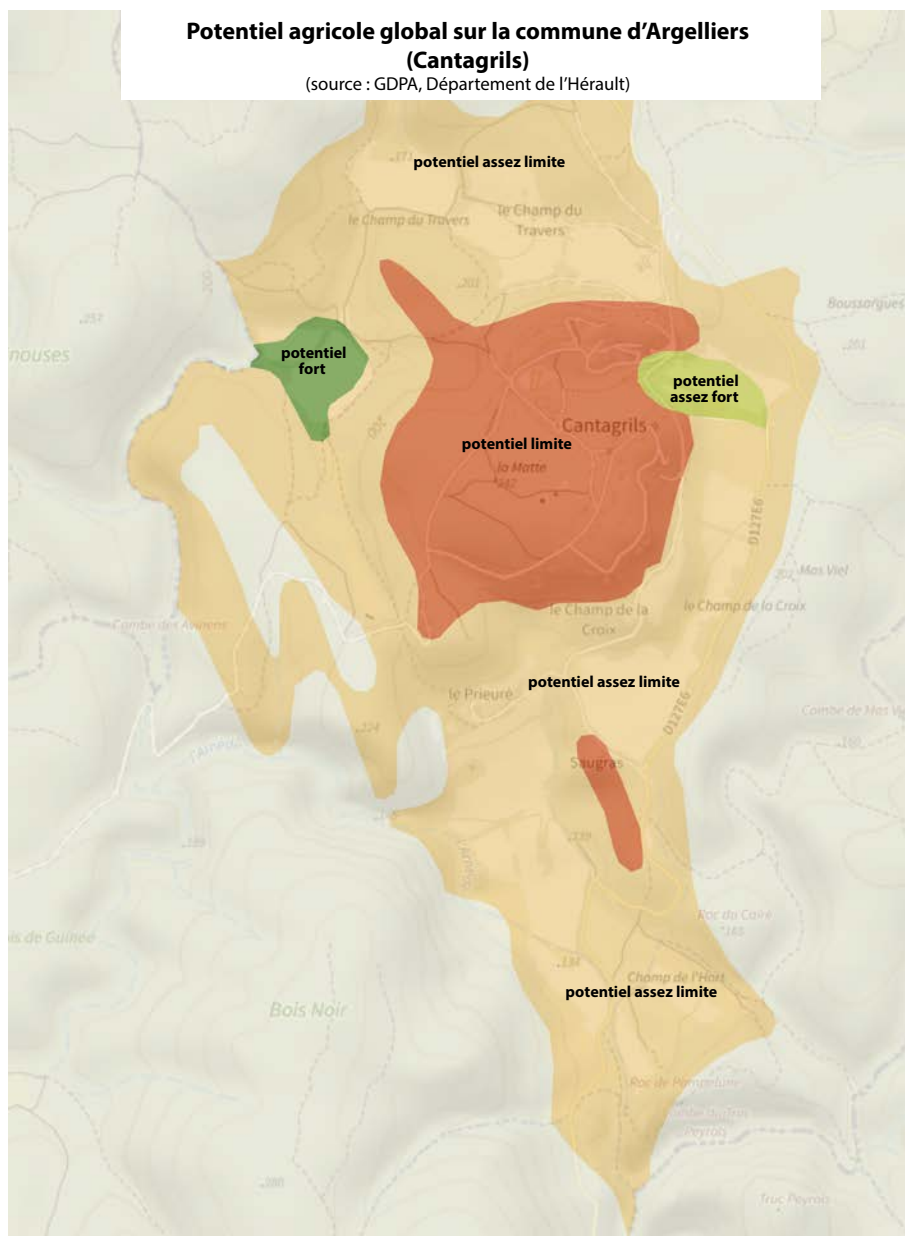
Le vignoble représente une faible part du territoire communal et on constate une diminution des surfaces cultivées en vigne ces dernières années, en comparaison de l'évolution avant 2015. Le vignoble d'Argelliers subit comme partout ailleurs les effets de la crise viticole.

La vinification en cave coopérative a très nettement chuté (avec le développement des caves particulières) et ne représente plus 50% de la production. C'est la cave coopérative de l'Ormarine située à Pinet qui récupère la récolte des viticulteurs adhérents sur Argelliers comme sur plusieurs autres communes du secteur.

[illegible]

Potentiel agricole global sur la commune d'Argelliers (Cantagrils)

(source : GDPA, Département de l'Hérault)



Les territoires urbanisés

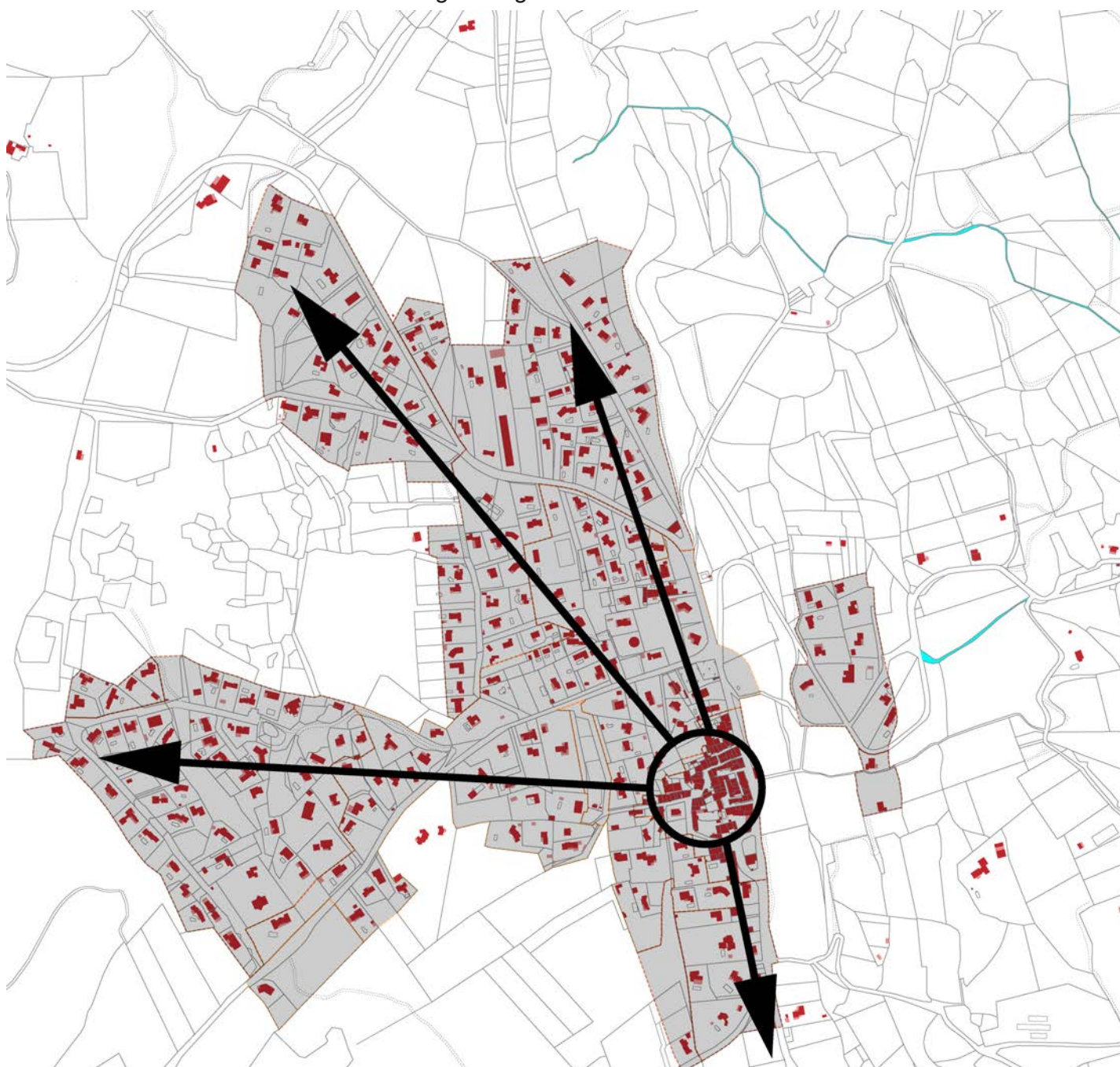
Jusqu'au début du 20^{ème} siècle, seul le village ancien et quelques mas occupaient le territoire de Argelliers. À partir des années 75/80, la pression urbaine de Montpellier s'accroît. De nouvelles implantations s'organisent, tout d'abord autour du centre ancien et le long de la route départementale.

La dynamique spatiale de l'urbanisation s'est essentiellement faite vers le nord-ouest puis plus récemment vers l'ouest.

Le cœur de village d'Argelliers est complètement décentré en bordure de la route départementale. Le développement vers le sud s'est récemment matérialisé par la construction de la nouvelle école, à proximité des équipements (salle polyvalente).

La RD127 constitue une limite forte vers l'est. Seules quelques constructions principalement liées à l'agriculture se sont implantées dans la plaine est en contre-bas du village.

Le village d'Argelliers



Le tissu urbain dense du centre ancien ne répond plus aux exigences d'espaces des nouveaux résidents. Grande consommatrice d'espace, l'urbanisation récente a colonisé les terres agricoles de la plaine et du plateau.

Le hameau de Cantagrils



Le hameau de Cantagrils correspond à une urbanisation diffuse réalisée autour ou à proximité de l'ancien mas. Opération initialement à vocation d'hébergements saisonniers, certains logements sont aujourd'hui occupés à l'année.

On recense environ 130 personnes habitant à l'année dans ce hameau.

Les mas

On recense plusieurs mas sur la commune généralement liés à une activité agricole et/ou touristique :

- *Le Domaine de Maure* d'une superficie d'environ 450 hectares comprenant des hébergements touristiques (gîtes et un appartement pour 8 personnes) et pratiquant la trufficulture,

- *Le Mas de Cournon* comprenant deux gîtes pour 8 personnes et trois chambres pour 6 personnes. Le gîte se situe dans l'ancienne grange du Domaine du Mas datant du IX^{ème} siècle. Le Domaine comprend également une bergerie. Le centre équestre du Mas est situé à 200 mètres du gîte. Le Mas accueille 30 à 40 personnes à l'année. À proximité (moins de 100 mètres) se situe la table d'hôte et chambre d'hôte Lou Felibre



- *Le Mas de Saugras* avec un hôtel- restaurant comprenant 7 chambres et offrant une capacité d'accueil d'environ 14 personnes.



- *Le Mas de Cantagrils*, qui se compose de 10 appartements et qui offre une capacité totale d'accueil de 45 personnes

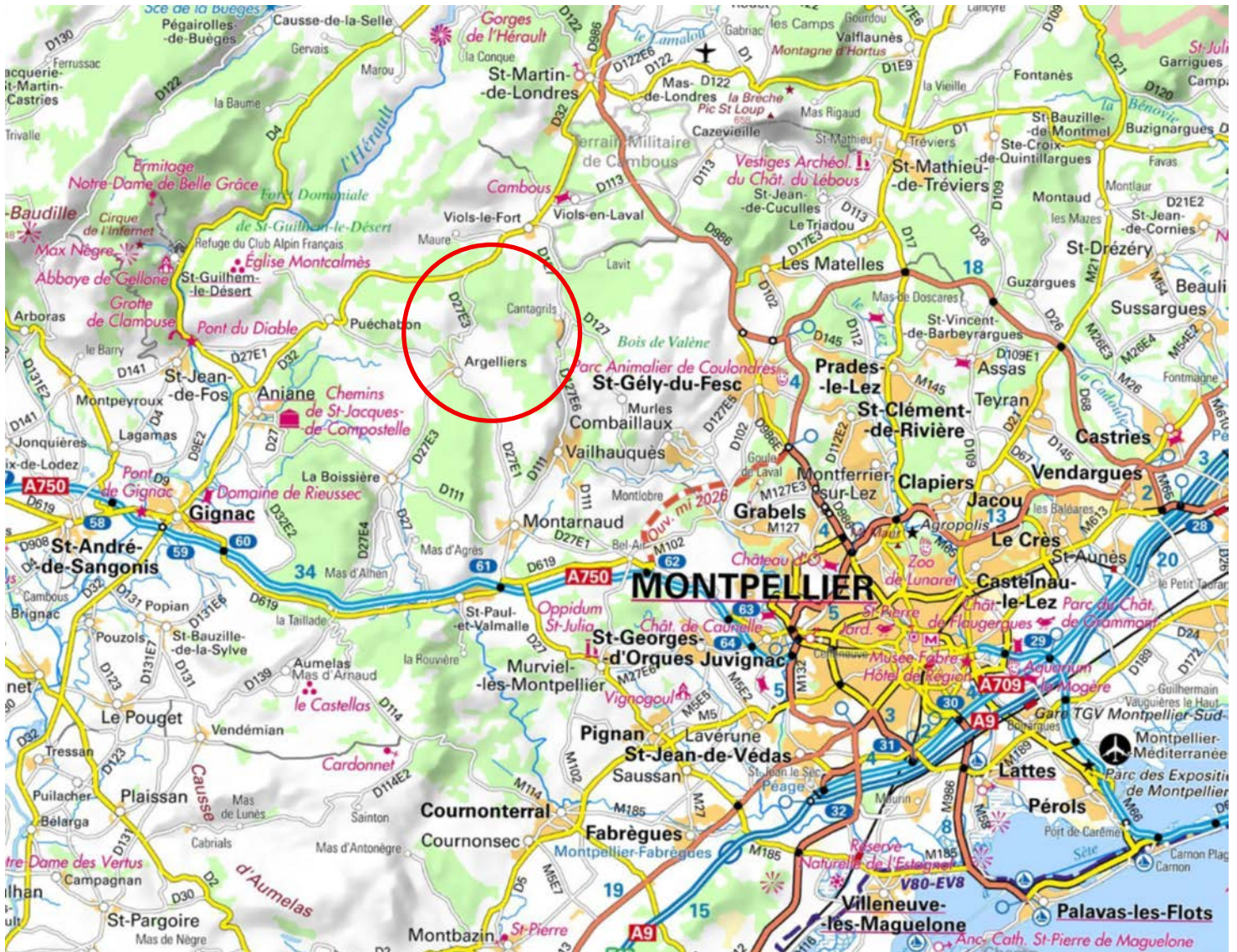


- *Le Mas de Prax*,

- *Le Mas Andrieu*,

- *Le Mas Genista*.

La trame viaire



À l'échelle régionale

La commune est distante d'une vingtaine de kilomètres au nord-ouest de Montpellier. La desserte depuis l'agglomération se fait principalement par l'A750 puis par la RD27E1. Cette route départementale traverse Montarnaud située au sud de la commune. Elle traverse ensuite la commune depuis le sud et bifurque, dans le centre du village, vers l'ouest pour rejoindre Puéchabon. C'est un axe de communication vital pour la commune.

Le secteur de Cantagrils est accessible depuis l'agglomération de Montpellier par la RD127 qui traverse la commune de Murles à l'est.

Il n'existe pas de liaison directe entre le centre du village et le secteur de Cantagrils qui n'est distant que de 3,5 km de Viols-le-Fort.

Les grands axes de circulation tels que l'A750 et l'A9 sont situés entre 10 et 25 km de la commune, c'est à dire accessible en 15 minutes pour la plus proche et en 30 minutes pour la plus distante.

À l'échelle communale

Directement lié à l'occupation du territoire et aux contraintes topographiques, le réseau viaire s'organise et se hiérarchise à partir des zones urbanisées.

Ainsi, ce sont des routes départementales secondaires qui desservent les deux zones habitées, à savoir les RD27E et RD27E1 pour le village.

La première constitue l'axe principal traversant le village, en venant de Montpellier, via l'A750 et Montarnaud, pour rejoindre ensuite La Boissière.

La seconde traversant la partie nord du village en reliant Puechabon à la RD32 au nord.

Cette dernière, qui relie St-Martin-de-Londres à Gignac, dessert Viols-le-Fort, Puéchabon et Aniane. Ne traversant pas les zones urbanisées d'Argelliers, cet axe n'a pas d'influence particulière sur la vie de la commune.

Un projet de liaison entre le hameau de Cantagrils et le village a déjà été étudié, sachant qu'une piste DFCI existe déjà. Il conviendrait peut être de transformer cette piste en voirie communale et ainsi créer une véritable connexion entre les deux ensembles urbains.

Le paysage

Les différentes caractéristiques (géologiques, topographiques, hydrographiques, etc) du territoire constituent ou sont à l'origine des principales composantes du paysage actuel. Ainsi, le type de végétation dépend du type de sol, du relief ou encore du climat. L'urbanisation a également longtemps été liée à ces paramètres (position stratégique sur les hauteurs pour une meilleure défense en cas d'invasion, proximité des terrains fertiles, etc).

À partir des éléments analysés précédemment, il est intéressant de situer Argelliers à l'échelle d'un «pays», d'une région plus vaste, puis de descendre à un niveau de perception plus fin.

- Le grand paysage

Le territoire d'Argelliers appartient au grand paysage que constitue les garrigues nord-montpelliéraines, transition entre la région des Cévennes et le couloir languedocien.

Un paysage marqué au nord-est par le Pic St-Loup, relief le plus important dans le paysage, et au nord-ouest par la vallée de l'Hérault.

Ce vaste territoire a longtemps été dominé par le bois et la garrigue. Puis l'homme est venu «perturber» cette relative monotonie. Principalement, et dans un premier temps, par les générations successives de paysans qui ont modelé ces paysages originaux.

Ensuite, le développement de l'urbanisation, essentiellement dans les plaines, avec tout un réseau de voies de communication, a profondément modifié ce grand paysage qui malgré tout dans sa globalité a conservé un aspect naturel et sauvage.

- Le site communal

La commune d'Argelliers, située à une vingtaine de kilomètres de Montpellier, jouit d'un site naturel exceptionnel.

Le territoire communal, d'une superficie de 5 029 hectares, est composé à 90% par des espaces naturels à savoir principalement des bois et de la garrigue. Cette occupation du sol dominante, alliée comme nous l'avons vu précédemment à une topographie très tourmentée, donne un aspect très sauvage au paysage d'Argelliers.

La partie nord de la commune est d'ailleurs relativement peu accessible du fait de la topographie et elle est restée naturelle pratiquement à 100%. Seuls quelques mas et la carrière indiquent la présence de l'homme.

Les espaces urbanisés représentent moins de 3% du territoire communal. Ils sont constitués par le vieux village et ses extensions récentes à l'ouest et au nord, et les différents Mas réparties sur tout le territoire communal : Saugras, Cournon, Paillas... et surtout Cantagrils, un site à vocation touristique créée à la fin des années 60.



Historiquement, le village s'est implanté sur un replat, en bordure d'un talus et domine toute la plaine agricole.

La partie est de la commune présente un paysage assez contrasté avec une colline en position centrale sur laquelle a été créé le complexe vacancier (Cantagrils) dans les années 60. Tout autour de ce relief, on trouve des parcelles cultivées, essentiellement de la vigne, puis le paysage reprend son aspect naturel et sauvage. Au sud, une petite vallée a conservé ses caractéristiques naturelles et porte peu de traces d'artificialisation, hormis la route (RD127E) seul accès au site de Cantagrils. Le paysage, à cet endroit, est peu représenté dans la garrigue montpelliéraine. Les ravins étroits forment une succession de petits «canyons» particulièrement esthétiques.

On peut dire que la qualité paysagère de la commune constitue le principal attrait pour les nouveaux arrivants.

- Les unités paysagères

Bien que le paysage soit un continuum, et afin de mieux l'étudier, on peut le découper en plusieurs unités :

- *Les grands massifs boisés au nord et à l'est*, qui ont conservé un aspect naturel, presque sauvage, mais assez austères et sombres avec leurs chênes verts ;



- *Le village*, dominant la plaine, qui s'est étendu principalement vers le nord et l'ouest ;



- *Le coeur historique*, à dominante minérale et au bâti ancien ;



- *la plaine agricole*, en contre-bas du village et autour de la colline de Cantagrils, occupée principalement par de la vigne ;



- *Le site de Cantagrils*, deuxième noyau urbain de la commune, installé sur une colline à l'est du territoire communal.



Aspects sociaux et culturels

La population

À l'échelle de la communauté de communes de la Vallée de l'Hérault

La communauté de communes de la Vallée de l'Hérault (28 communes) avait une population d'environ 38 000 habitants en 2016 contre près de 42 000 habitants en 2022, soit 4 000 habitants supplémentaires en 7 ans.

Le taux de croissance annuel moyen est de +1,6% sur la période récente (2016 à 2022), lié essentiellement au solde migratoire (+1,2%).

Population et densité	1968(*)	1975(*)	1982	1990	1999	2006	2011	2016	2022
Population	17 694	16 913	18 157	21 615	25 496	30 769	34 295	37 967	41 749
Densité moyenne (hab/km²)	36,8	35,2	37,7	44,9	53,0	64,0	71,3	78,9	86,8

(*) 1967 et 1974 pour les DOM
 Les données proposées sont établies à périmètre géographique identique, dans la géographie en vigueur au 01/01/2025.
 Sources : Insee, RP1967 au RP1999 dénombrements, RP2006 au RP2022 exploitations principales.

Source : INSEE

La dynamique démographique de la communauté de communes reste donc importante, après une forte croissance (> à 2 % par an en moyenne) observée pendant la période de 1999 à 2016.

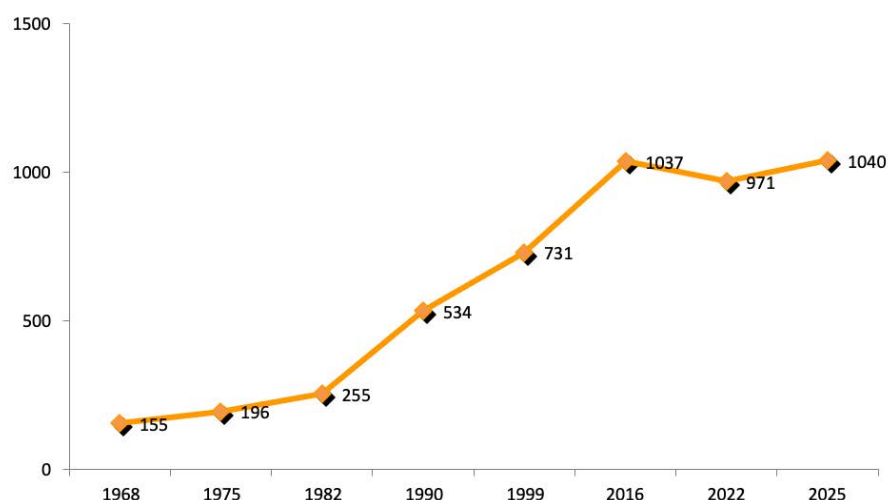
Les communes du sud-ouest du territoire intercommunal et celles qui sont proches de l'A750 connaissent les plus fortes croissances. Les deux communes de Gignac et de St-André-de-Sangonis représentent à elles seules près d'un quart de la population communautaire.

Argelliers a un faible poids démographique au sein de la communauté de communes (2,4%).

À l'échelle de la commune d'Argelliers

Evolution de la population

Evolution démographique de 1968 à 2022



Population et densité	1968(*)	1975(*)	1982	1990	1999	2006	2011	2016	2022
Population	155	196	255	534	731	769	922	1 037	971
Densité moyenne (hab/km²)	3,1	3,9	5,1	10,6	14,5	15,3	18,3	20,6	19,3

La population communale ne cesse d'augmenter depuis près de 50 ans. Même si la croissance démographique s'infléchit légèrement ces dernières années, elle reste soutenue. Entre 1999 et 2015, la population passe de 731 à 1018 habitants (en 16 ans) et le phénomène est encore plus marquant entre 1982 et 1990. C'est pendant cette petite décennie que la croissance est la plus importante, tous les trois ans, c'est un peu plus de 100 personnes nouvelles qui habitent la commune. Entre 2010 et 2016, la commune a augmenté en moyenne de 26 nouveaux habitants chaque année.

Ce phénomène s'explique par la proximité de Montpellier et par la pression démographique qui se reporte ainsi sur les villages de la première couronne de l'agglomération ainsi que sur certaines communes plus éloignées mais offrant un réel cadre de vie comme Argelliers. Un autre phénomène explique la croissance de population à cette période, c'est l'urbanisation très rapide du secteur «Cantagrils».

La croissance récente (sur la période "INSEE" 2016 à 2022) est assez stable (-1,1% par an).

D'après la mairie, la population actuelle serait de **1040 habitants**, soit en légère progression depuis 2016.

Le solde migratoire ne contribue plus à la croissance démographique de ces dernières années (-1,6% par an pour la période 2016/2022).

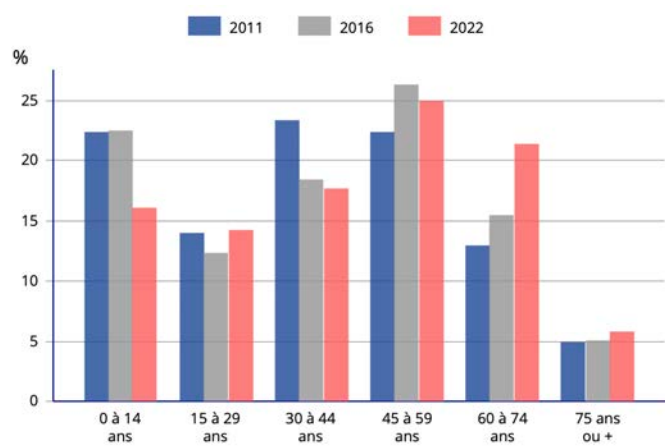
Indicateurs démographiques	1968 à 1975	1975 à 1982	1982 à 1990	1990 à 1999	1999 à 2006	2006 à 2011	2011 à 2016	2016 à 2022
Variation annuelle moyenne de la population en %	3,4	3,8	9,7	3,5	0,7	3,7	2,4	-1,1
due au solde naturel en %	-0,8	-0,1	1,5	0,9	0,8	0,5	0,3	0,5
due au solde apparent des entrées sorties en %	4,2	3,9	8,2	2,6	-0,1	3,2	2,1	-1,6
Taux de natalité (‰)	12,5	8,4	19,8	13,7	11,5	11,1	8,9	8,4
Taux de mortalité (‰)	20,0	9,7	4,9	4,7	3,6	6,8	5,8	3,6

Le solde naturel participe assez peu à la croissance démographique (+0,5% par an pour la période 2016/2022). Le ralentissement de la période récente est à mettre en liaison avec le contexte immobilier, le coût du foncier et la rarefaction des terrains à bâtir (peu d'opérations récentes).

Caractéristiques démographiques

Population par sexe et âge en 2022

Âge	Hommes	%	Femmes	%
Ensemble	496	100,0	475	100,0
0 à 14 ans	77	15,6	78	16,4
15 à 29 ans	74	15,0	63	13,3
30 à 44 ans	93	18,7	79	16,7
45 à 59 ans	114	22,9	128	26,9
60 à 74 ans	112	22,6	96	20,2
75 à 89 ans	22	4,5	26	5,4
90 ans ou plus	3	0,7	5	1,1



La répartition de la population par tranche d'âge en 2022 montre que la population d'Argelliers tend à vieillir avec environ 30% d'habitants de moins de 30 ans contre 36% en 2011.

Les 45 ans et plus sont en nette augmentation passant de 40% en 2011 à 52% en 2022.

On observe en particulier que la part des 60-74 ans a nettement augmenté.

On assiste donc depuis 2011 à une transformation des caractéristiques démographiques avec une population qui tend à vieillir car peu de jeunes ménages, avec ou sans enfants, peuvent aujourd'hui s'installer à Argelliers en raison du contexte immobilier et de la rareté du foncier disponible pour la construction neuve. Ce vieillissement de la population s'est encore accéléré ces dernières années, entre 2016 et 2022.

Ce phénomène de vieillissement de la population se répercute sur le solde naturel, bien que positif, on constate une baisse du nombre des naissances depuis 2011.

Les ménages

Le vieillissement de la population se répercute également sur la taille des ménages qui n'a jamais été aussi basse depuis 1968. En 2022, la taille moyenne des ménages est de 2,35 (contre 2,9 en 1999 et 3,1 en 1990).

Les ménages à une personne sont en augmentation dans toutes les tranches, sauf chez les 80 ans ou plus, notamment chez les moins de 25 ans et la tranche des 65-79 ans.

Seuls 13% des 20-24 ans vivent en couple, contre 84% pour les 55-64 ans

Le revenu des ménages

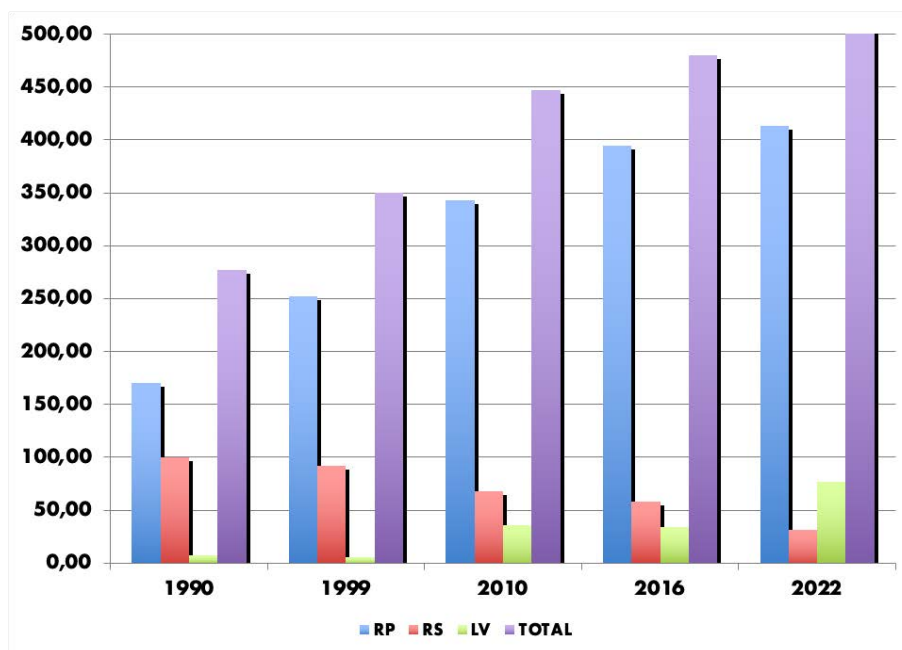
En 2022, la médiane du revenu disponible par unité de consommation (ménage) était de 26 320 €, un montant sensiblement plus élevé que celui observé à l'échelle de la communauté de communes (22 550 €). Les ménages d'Argelliers sont donc globalement plus aisés que la moyenne communautaire.

Le taux de pauvreté en 2022 était de 14,3% pour la communauté de communes (non renseigné pour la commune).

Les logements

Le parc de logements

Le parc de logements à Argelliers a connu une dynamique de construction soutenue entre 1990 et 2022.



Catégorie de logement	2011	2016	2022
Résidences principales	76,6	81,1	79,3
Résidences secondaires et logements occasionnels	15,3	11,9	6,0
Logements vacants	8,0	7,0	14,7

Depuis 2011, le nombre des résidences principales augmentent de façon similaire avec le nombre de logements total.

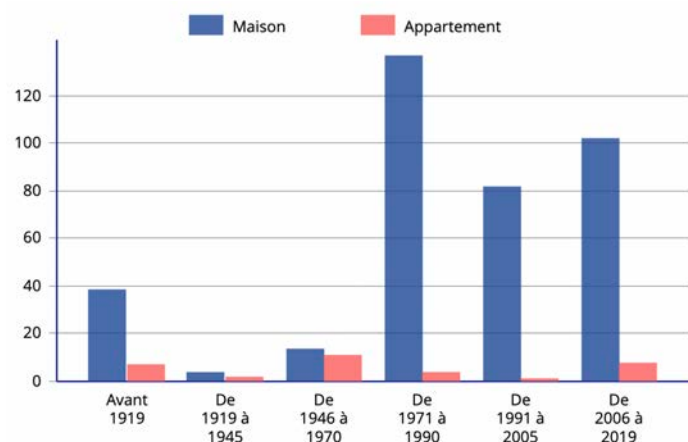
D'après l'INSEE, le nombre de logements vacants a connu un maximum en 2022 avec 77 logements alors qu'il avait baissé entre 2010 et 2016. Les données "LOVAC" semblent plus réalistes en comptabilisant un total de 12 logements vacants au 1er Janvier 2021. C'est cette donnée – confirmée par les études menées par la CCVH dans le cadre du PLH – qui a été retenue pour fixer les objectifs du PADD en terme de logement.

Le nombre de résidences secondaire a connu une très forte baisse. En 1999, la commune comptait 92 résidences secondaires contre 31 en 2022. Cette forte baisse peut s'expliquer par la vente puis la résidentialisation de nombre de logements occasionnels. C'est notamment le cas du secteur de Cantagrils où les logements permanents ont augmenté.

Le type de logements

La plupart des logements sont du type «maison individuelle». En 2022, ces habitations individuelles représentaient une écrasante majorité des logements, soit 91%. Les appartements représentent seulement 8% du parc de logements.

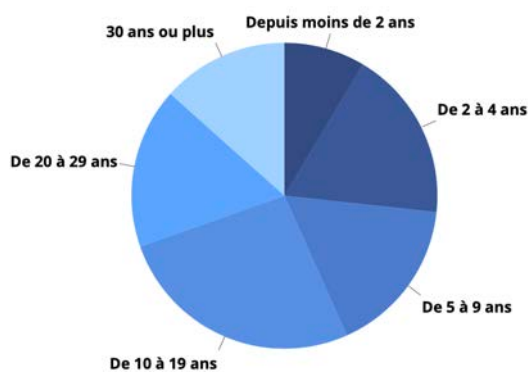
Période d'achèvement	Nombre	%
Résidences principales construites avant 2020	413	100,0
Avant 1919	45	11,0
De 1919 à 1945	7	1,6
De 1946 à 1970	25	6,1
De 1971 à 1990	142	34,4
De 1991 à 2005	83	20,2
De 2006 à 2019	110	26,8



Près de 11% des logements ont été réalisés avant 1949 et correspondent essentiellement au noyau historique. Mais près de 81% des logements ont été réalisés après 1970 dont 27% entre 2006 et 2019.

Les appartements ont été réalisés pour une large part après 1990 ; entre 2006 et 2019, 8 appartements ont été réalisés et 6 entre 1991 et 2005.

Ancienneté d'emménagement des ménages en 2022



Près de 47% des ménages habitent leur logement depuis 10 ans ou plus. 8,6% sont installés depuis moins de 2 ans.

18,1% et 16,6% des ménages habitent leur logement respectivement depuis 2 à 4 ans et 5 à 9 ans.

Les données sur le statut d'occupation des résidences principales montrent une nette majorité de propriétaires (79% environ), en lien avec la typologie de logement dominée par le pavillonnaire. Sur la commune, la part de logements dits "HLM" (loués par des bailleurs sociaux) est nulle. Toutefois, la commune accueille 2 logements locatifs à caractère social. À noter que la part de logements en location augmente sensiblement depuis 2011.

Statut d'occupation	2011		2016		2022			
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre de personnes	Ancienneté moyenne d'emménagement en année(s)
Ensemble	355	100,0	395	100,0	413	100,0	971	15,2
Propriétaire	287	80,8	315	79,8	326	79,1	814	17,6
Locataire	58	16,3	64	16,2	73	17,8	134	5,2
<i>dont d'un logement HLM loué vide</i>	<i>0</i>	<i>0,0</i>	<i>0</i>	<i>0,0</i>	<i>0</i>	<i>0,0</i>	<i>0</i>	
Logé gratuitement	11	3,0	16	3,9	13	3,1	23	12,5

Les locataires représentent près de 18% des ménages.

D'une manière générale, on constate que l'offre en logements est très peu diversifiée et inadaptée à la demande actuelle. Seuls les ménages bénéficiant d'un niveau social élevé peuvent accéder au logement actuellement d'où un solde migratoire très faible et un vieillissement de la population.

La dynamique de la construction neuve

Ces dix dernières années (entre 2014 et 2024), **un total de 50 nouveaux logements ont été autorisés, soit une moyenne de 5 logements autorisés chaque année**. Sur ces logements, aucun ne concerne des résidences secondaires ; la très grande majorité de ces logements correspondent à des maisons pavillonnaires de grande taille (surface de plancher supérieure à 150 voire 200 m²).

Concernant les divisions parcellaires (en vue de construire), on en dénombre 9 entre 2014 et 2024 pour un total de 25 nouveaux logements ; la production de logements dans le tissu urbain déjà constitué représente donc près de 50 % de la production globale de logements des dix dernières années.

Les équipements urbains

La commune dispose de plusieurs équipements publics répartis sur l'ensemble de son territoire.

- Les équipements administratifs :
 - Une mairie, située dans le centre-ancien, au cœur du village
 - Un relai postal
- Les équipements scolaires :
 - Un nouveau groupe scolaire réalisé en 2020 à proximité de la salle polyvalente, au sud du village, comprenant 4 classes de maternelle et de primaire ainsi qu'une cantine, une garderie et une bibliothèque ; globalement, les effectifs scolaires depuis la rentrée 2024/2025 sont stables (87 élèves scolarisés à la rentrée 2025/2026).
- Les équipements de loisirs et sportifs :
 - Deux terrains de boules
 - Un terrain de basket
 - Deux terrains de tennis et de hand-ball
 - Une aire de jeu pour les plus petits.

Les équipements de Cantagrils sont liés à l'activité touristique et ne sont pas gérés par la commune.

- Les équipements sociaux et culturels :
 - Une bibliothèque, doublée par le passage du bibliobus
 - Une garderie
 - Une salle de réunion
 - Un restaurant scolaire
 - Une salle polyvalente

L'église fait partie de l'ensemble paroissial de Montarnaud, Vaillhauquès, Argelliers, La Boissière et St-Paul-et-Valmalle.

Un local commercial municipal est situé à l'entrée nord du village.

Les équipements absents sur la commune sont situés à des distances variant de 5 à 20 kilomètres. Les communes pôles d'attractions sont Gignac, Aniane, Viols-le-Fort, St-Martin-de-Londres, Montarnaud et Montpellier.

- Les équipements numériques :
Le village, Cantagrils ainsi que le Mas de Cournon bénéficient d'un réseau haut débit (fibre) développé dans le cadre du projet départemental "Hérault Numérique".

Un hot spot wifi territorial a été mis en place dans le village par la communauté de communes.

Aspects économiques et d'échanges

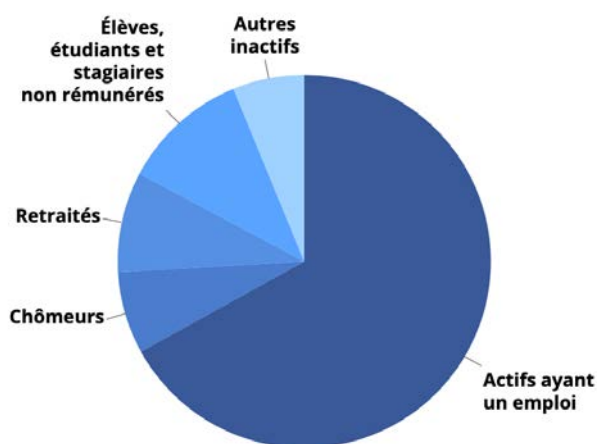
La population active

On recense sur la commune d'Argelliers un total de 639 actifs en 2022 concernant la population des 15 à 64 ans, contre 612 en 2011.

Population de 15 à 64 ans par type d'activité

Type d'activité	2011	2016	2022
Ensemble	612	657	639
Actifs en %	77,0	78,8	74,0
Actifs ayant un emploi en %	69,6	71,0	66,9
Chômeurs en %	7,4	7,8	7,1
Inactifs en %	23,0	21,2	26,0
Élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés en %	9,4	8,4	11,0
Retraités ou préretraités en %	9,3	6,0	8,7
Autres inactifs en %	4,3	6,8	6,2

Population de 15 à 64 ans par type d'activité en 2022



Environ 67% de ces actifs ont un emploi en 2022 contre 70% en 1999. Le taux de chômage est passé de 7,4% en 2011 à 7,1% en 2022 (11,9% au niveau du territoire communautaire).

Les inactifs (scolaires, retraités, etc) représentent 26% de la population des 15 à 64 ans.

Située dans le bassin d'emplois de Montpellier, Argelliers est une commune «dortoir» très dépendante de la métropole régionale en terme d'emploi et d'activité économique.

Le taux de chômage est en légère baisse depuis 2011 sur la commune. Ce sont les moins de 25 ans qui sont le plus touchés par le chômage et notamment les femmes.

Concernant les emplois, en 2022, Argelliers en comptabilisait 116 (107 en 2011); l'indicateur de concentration d'emploi (soit le nombre d'emplois dans la commune pour 100 actifs ayant un emploi résidant dans la commune) était de 26,7 en 2022 (24,9 en 2011). Cet indicateur témoigne du niveau de dépendance de la commune vis à vis des pôles d'emplois extérieurs.

Le tissu économique

L'agriculture

L'agriculture est la première activité économique de la commune.

Pendant de nombreuses années, les activités agricoles étaient variées et réparties autour du village et des hameaux. Aujourd'hui, c'est la vigne qui représente la forme de culture la plus répandue sur le territoire communal ; elle est principalement localisée à proximité du village. La plupart des exploitations sont en zone AOP.

L'AOP dénommée «Coteaux de Languedoc» est le résultat de la réunion de 13 vins de qualité supérieure. Dans le département de l'Hérault, ce sont 147 communes qui sont concernées par cette appellation. L'AOP «Coteaux de Languedoc» comporte douze noms de terroirs, dont dix sur le département de l'Hérault.

- Données du Recensement Général Agricole

Sur la commune d'Argelliers, l'OTEX⁶ dominante est toujours la vigne qui représente 25,1% de la SAU des exploitations communales.

La superficie agricole utilisée (SAU) sur la commune était de 254 hectares en 2020, en augmentation de 165 hectares par rapport au recensement de 2010. Cette augmentation significative de la SAU des exploitations communales témoigne d'une dynamique agricole nouvelle tant au niveau de la viticulture qu'au niveau de l'élevage. Ce constat reste toutefois à démontrer par des études plus fines. À noter que la SAU des exploitations communales était de 228 hectares en 1988 et de 112 hectares en 2000.

La SAU des exploitations communales se distribue entre cultures permanentes (à hauteur de 27,6%), prairies (65,5%) et vignes (25,1%).

L'élevage est une activité agricole non négligeable sur la commune qui compte 55 UGB (unités de gros bétail) herbivores (60 UGB en tout).

On recensait 14 exploitations sur la commune en 2010 contre 10 en 2020. Elles étaient 22 en 1988 et 19 en 2000. Les exploitations sont donc moins nombreuses mais plus dynamiques. La Production Brute Standard des exploitations était de 615 000 € en 2020, en progression de 38,6% depuis 2010.

L'agriculture sur Argelliers concentre 21 ETP (équivalents temps plein), hors prestataires. Son poids en terme d'emplois reste donc très faible. Plus du tiers des chefs des exploitations agricoles exerce une double activité : élevage de chevaux, loisirs, tourisme, restauration et hébergement (Mas de Cournon).

Les productions viticoles de qualité sont essentielles à la survie de ce secteur d'activité ; ces productions sont pour l'essentiel acheminées en coopérative. Les productions de qualité liées à l'élevage (fromage de chèvre, etc) sont également un atout à travers le développement des circuits courts de commercialisation.

⁶ Orientation technico-économique des exploitations

- Données communales

La commune a procédé à un inventaire des bâtiments associés à des activités agricoles existants sur le territoire. Ont été recensés :

- 16 bâtiments correspondant à des exploitations agricoles en activité dont 5 exploitations viticoles, 1 exploitation maraîchère et 5 exploitations d'élevage et autre (chevaux, chèvres, miel, truffes),
- 6 caves vinicoles particulières,
- 3 exploitations proposant des gîtes,
- 16 habitations liées à une exploitation,
- 4 hangars et autre construction agricole.

Une enquête a également été menée en début d'année 2025 auprès des exploitants agricoles de la commune.

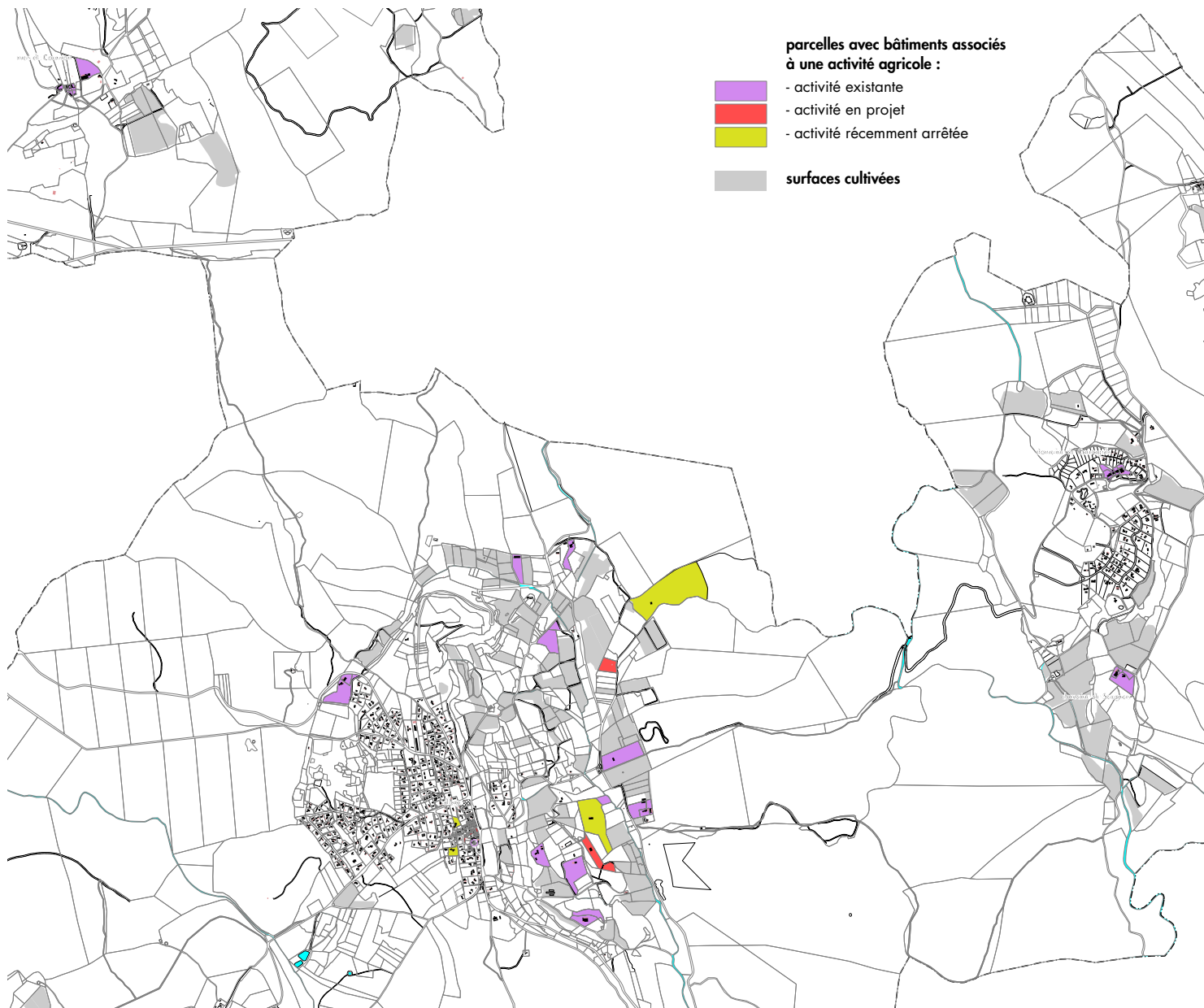
Les projets identifiés concernent :

- la rénovation des bâtiments en centre-village et le déplacement de la cave de vinification (Domaine Baume Celinguet – 8 hectares de vignes exploitées en bio),
- la création d'un élevage canin,
- la construction de serres et d'abris pour chevaux, moutons et chèvres.

Les exploitants enquêtés ont fait part des besoins suivants :

- diversification de l'activité vers l'oenotourisme (organisation d'événements au sein du domaine, création d'une salle de séminaires, etc) et diversification des cultures ;
- défrichement de parcelles boisées plus en altitude (plantation de vignes sur des sites plus adaptés au changement climatique) et diversification des cépages (pour une meilleure adaptation au changement climatique) (Clos Constantin – 15 hectares de vignes en bio et biodynamie).

Localisation des bâtiments agricoles



Les activités commerciales, de services et artisanales

La commune compte un certain nombre d'activités commerciales réparties en différents secteurs : Les commerces situés au centre du village répondent aux premiers besoins de la population. Quelques commerces ont un rayonnement beaucoup plus lointain que la commune elle-même.

Actuellement, les principaux secteurs d'activité sont les suivants :

- 1 alimentation / dépôt de pain / tabac-presse / point-relai postal (1 même établissement),
- 1 élevage caprin et vente de fromage de chèvre,
- 1 trufficulture,
- 1 commerce de fruit et légumes (producteur en vente directe),
- 2 centres équestres,
- 1 garagiste,
- 1 artisan d'art,
- 1 tailleur de pierre.

La commune accueille 16 professionnels du bâtiment (maçonnerie, rénovation, plomberie, métallerie, peinture, aménagement paysager et jardinage) et 3 professionnels de l'immobilier.

Les activités commerciales et de services-santé ou sociaux sont peu nombreuses sur la commune (1 infirmière), ce qui explique les mouvements migratoires journaliers.

Les autres besoins (boulangerie, pharmacie, e t c) sont présents sur les communes proches comme Montarnaud, Puéchabon, Aniane ou Viols-le-Fort.

Les activités de loisirs et de tourisme

Des établissements liés au tourisme sont présents sur la commune :

- L'auberge de Saugras qui propose des appartements, des chambres d'hôtes ainsi qu'une restauration ;
- Le mas de Cournon qui propose de la restauration, des promenades à cheval et un gîte.

Le village accueille 3 chambres d'hôtes.

Sur le domaine de Cantagrils, le camping a fait l'objet d'une fermeture administrative en 1980. On y recense 10 logements saisonniers en location dont certains sont utilisés à l'année.

Au total, la commune accueille **103 lits pour l'hébergement toutistique** dont 35 dans le village, 60 sur Cantagrils et 8 dans les "écarts".

Les déplacements

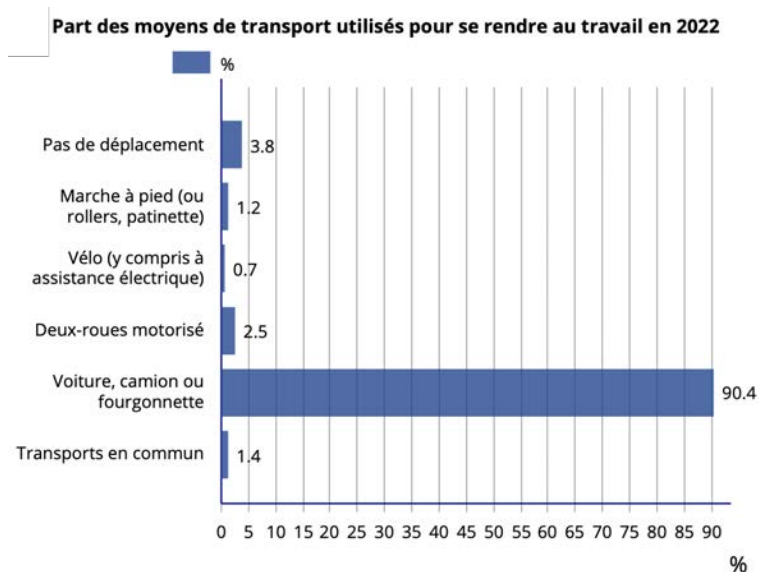
L'essentiel des déplacements correspond aux migrations alternantes domicile/travail.

Indicateur sur l'emploi	2011	2016	2022
Nombre d'emplois dans la zone	107	106	116
Actifs ayant un emploi résidant dans la zone	428	471	435
Indicateur de concentration d'emploi	24,9	22,4	26,7
Taux d'activité parmi les 15 ans ou plus en %	66,1	64,9	58,9

On recense 116 emplois sur la commune, un chiffre en nette augmentation depuis 2011. 75% de ces emplois de la commune sont occupés par des actifs d'Argelliers.

Zone du lieu de travail	2011	%	2016	%	2022	%
Ensemble	428	100	471	100	435	100
Travaillent dans la commune de résidence	80	18,6	80	17,0	67	15,3
Travaillent dans une commune autre que la commune de résidence	349	81,4	391	83,0	369	84,7

Sur les 435 actifs ayant un emploi, 67 seulement travaillent sur la commune, soit 15,3% des actifs. Il y a donc au total 369 actifs qui potentiellement travaillent à l'extérieur et génèrent des déplacements pendulaires ; la part des actifs travaillant à domicile n'est pas significative.



97,1% des ménages possèdent au moins 1 voiture et 63% en possèdent deux ou plus. Ces taux sont sensiblement identiques à ceux de 2011.

Plus de 90% des actifs utilisent la voiture pour se rendre sur leur lieu de travail. Seulement 0,7% utilisent le deux roues pour leurs déplacements quotidiens.

Environ 4% des actifs n'utilisent aucun mode de transport et travaillent donc à leur domicile (cas principalement des artisans - commerçants et professions libérales): ces actifs à domicile sont en nette augmentation.

Les transports en commun ne sont utilisés que pour 1,4% des actifs. Le réseau de transport en commun est assuré par le CD de l'Hérault.

1,2% des actifs vont travailler à pied (emplois sur la commune).

La voiture particulière reste donc le moyen de transport dominant, un phénomène qui s'explique par la grande autonomie de déplacement offerte par l'automobile. L'offre de transport en commun est insuffisante pour pouvoir se développer.

Les capacités en stationnement

Le village est équipé d'une centaine de places de stationnement réparties comme suit:

- centre commercial: 7 places
- la Vierge: 6 places
- Traversée du village: 10 places
- Jardin du Tranquille: 20 places
- Tennis: 6 places
- Le Pla: 8 places
- Espace vert Paradis / salle des fêtes: 40 places

Ces places de stationnement ne sont pas balisées au sol.

La commune a un projet de création d'un nouveau parking dans le centre-village à l'emplacement de l'ancienne école (pour environ 25 places).

2 stationnements PMR sont également prévus (Traversée du village et "VIVAL").

D'aujourd'hui à demain

LA DYNAMIQUE DU MILIEU

Aspects environnementaux

Les risques et leur gestion...

La notion de risque correspond à des critères sociaux en constante évolution. Si les générations précédentes conservaient la mémoire de certains risques (notamment l'inondabilité des terres) que parfois nous pouvons avoir oublié, notre société connaît des risques qui lui sont propres (risques technologiques) ou qu'elle sait davantage mesurer (risques sanitaires).

... Liés à l'eau

- Les risques d'inondations

Le risque d'inondation de la commune d'Argelliers est induit par le débordement des cours d'eau et le ruissellement pluvial.

La commune est bordée par le Fleuve Hérault au nord ouest. Le réseau hydrographique est composé des ruisseaux de : La Garonne, des Corrèges, des Corbières, du Travers et des Chambrètes.

Les événements historiques marquants :

La crue la plus importante fut celle de 1907 sur le territoire de la communal, qui n'a pas touché les zones urbanisées.

On note également une autre crue en 1985.

Le risque inondation sur la commune a conduit à l'étude d'un Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) Haute Vallée de l'Hérault (nord) qui a été approuvé par arrêté préfectoral en date du 3 août 2007.

Ce document a pour objet de :

- Délimiter les zones exposées aux risques en tenant compte de la nature et de l'intensité du risque encouru, d'y interdire tout type de construction, d'ouvrage, d'aménagement ou d'exploitation agricole, forestière, artisanale, commerciale ou industrielle, pour le cas où ces aménagements pourraient y être autorisés, prescrire les conditions dans lesquelles ils doivent être réalisés, utilisés ou exploités.
- Délimiter les zones qui ne sont pas directement exposées aux risques mais où des aménagements pourraient aggraver les risques ou en provoquer de nouveaux, et y prévoir des mesures d'interdiction ou des prescriptions.
- Définir les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde qui doivent être prises par les collectivités publiques dans le cadre de leurs compétences, ainsi que celles qui peuvent incomber aux particuliers.
- Définir les mesures relatives à l'aménagement, l'utilisation ou l'exploitation des constructions, des ouvrages, des espaces mis en culture ou plantés existant à la date de l'approbation du plan qui doivent être prises par les propriétaires, exploitants ou utilisateurs.

Le fait de construire ou d'aménager un terrain dans une zone interdite par un PPR ou de ne pas respecter les prescriptions peut être puni en application des articles L460-1 et L480-1 à L480-12 du code de l'Urbanisme.

Le PPRI constitue une servitude d'utilité publique (PM1).

Une analyse des aléas a été réalisée à partir des documents techniques existant, d'enquêtes sur le terrain et surtout de l'intégration des paramètres permettant d'appréhender le niveau de risque induit par une crue à savoir la hauteur de submersion, la vitesse d'écoulement et la durée de submersion.

Cette analyse permet en fonction de l'occupation des sols de définir une typologie de l'aléa. Seule des zones inondables naturelles Rouge (R) d'aléa indifférencié ont été définies sur la commune d'Argelliers.

- Les risques de pollution des eaux

L'eau potable :

La commune d'Argelliers est concernée par plusieurs captages d'eau potable qui constituent ou doivent prochainement constituer des servitudes d'utilité publique (AS1) avec des périmètres de protection afin d'éviter les risques de pollution. On distingue :

- Un périmètre de protection immédiat, clos, dans lequel aucune substance susceptible de provoquer une pollution des eaux souterraines ne peut être stockée.
- Un périmètre de protection rapproché défini au regard du contexte géologique dans lequel sont réglementés les conditions d'écoulement des eaux de ruissellement, les assainissements autonomes, le stockage des hydrocarbures et de toute matière dangereuse.
- Enfin un périmètre de protection éloigné, dans lequel un certain nombre d'activités sont réglementées.

Les servitudes existantes concernent :

- La source du Lez, implantée sur la commune des Matelles, et ayant fait l'objet d'une DUP en date du 5 juin 1981. La commune d'Argelliers est entièrement concernée par le périmètre de protection éloigné.
- Le forage F1 et F2 du Suquet Boulidou, implantés sur la commune des Matelles, avec une DUP en date du 15 avril 1992.

Les servitudes en projet concernent :

- La source des Fontanilles, implantée sur la commune de Puechabon. Le rapport hydrogéologique en date du 31 décembre 2008 définit des périmètres de protection rapproché et éloigné.
- Le forage des Planasses, implanté sur la commune de la Boissière. Le rapport hydrogéologique du 7 mars 1997) définit des périmètres de protection rapproché et éloigné.
- Le forage des Moulières, implanté sur la commune de la Boissière. Le rapport hydrogéologique du 7 mars 1997) définit des périmètres de protection rapproché et éloigné.

Le projet de PLU doit prendre en compte ces futures servitudes à travers un zonage assurant la protection de ces ressources.

... Liés aux argiles

L'hérault fait partie des départements français touchés par le phénomène de retrait-gonflement des argiles puisque plus de 2600 sinistres déclarés liés à la sécheresse y ont été recensés dans le cadre d'une étude.

En effet, les phénomènes de retrait-gonflement de certaines formations géologiques argileuses affleurantes provoquent des tassements différentiels qui se manifestent par des désordres affectant principalement le bâti individuel.

Le territoire communal est concernée en partie par ce phénomène. En effet, l'ensemble des secteurs urbanisés sont en zone faiblement à moyennement exposée (B2) et quelques secteurs sont en zone fortement exposée (B1) dont des terrains actuellement bâtis.

Des règles concernant les constructions, et notamment le type de fondation, seront préconisés dans le cadre du PLU.

... Liés aux déchets

Les déchets constituent un risque pour l'environnement et la santé de l'homme ainsi qu'une source de nuisances pour les populations.

«Toute personne qui produit ou détient des déchets dans des conditions de nature à porter atteinte à la santé de l'homme et à l'environnement est tenue d'en assurer ou d'en faire assurer l'élimination» (extrait de l'article L 541-2 du code de l'environnement).

... Liés aux feux de forêts

- Les secteurs sensibles au risque d'incendie :

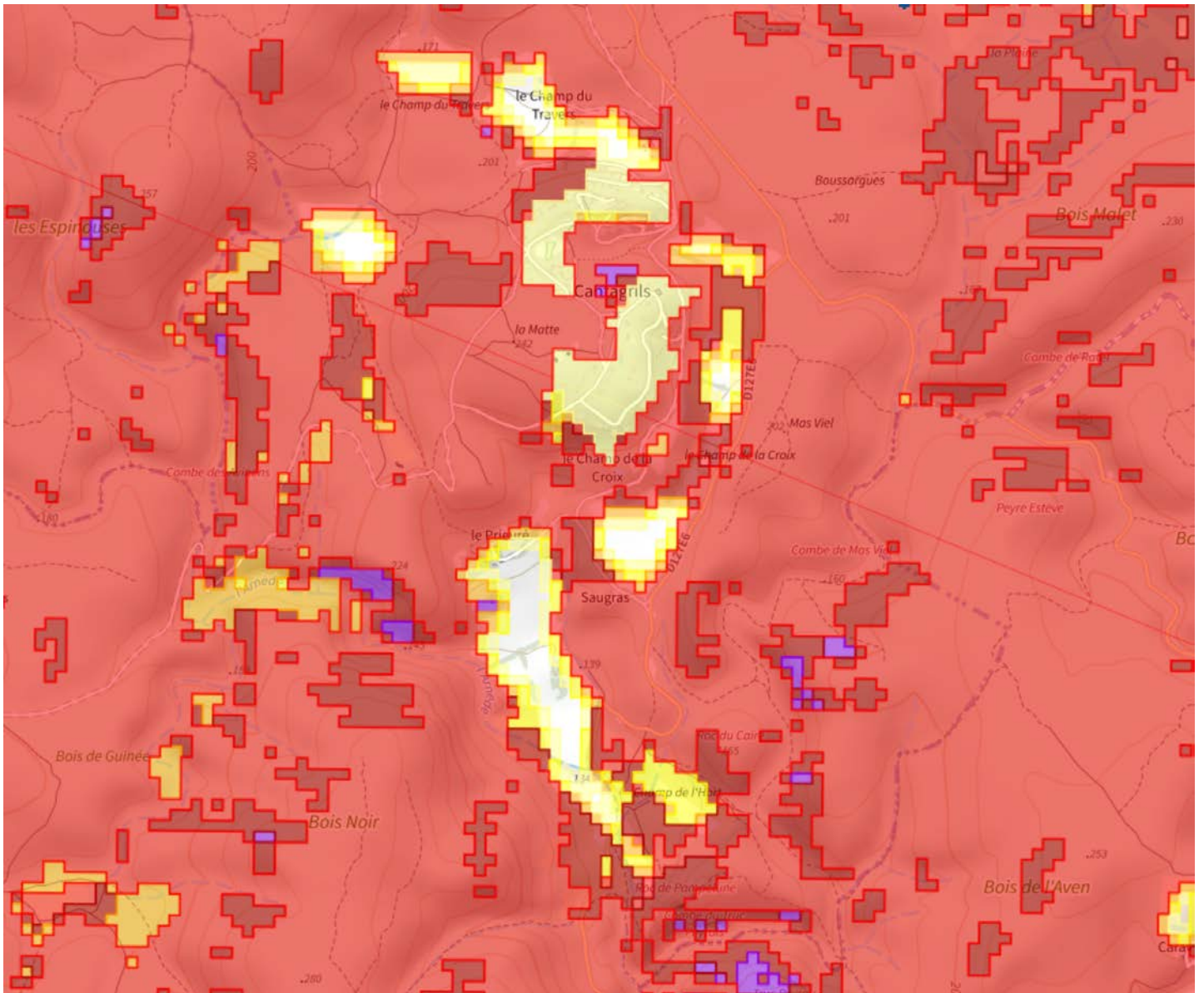
La commune d'Argelliers est classée à risque en matière de feu de forêt (cf. carte suivante). Toutefois, elle ne dispose pas d'un PPRiF (plan de prévention contre les Incendies de forêt). La commune a connu 20 incendies de forêt depuis 1973. Ils ont parcouru près de 23 hectares en tout, soit une moyenne de 1,13 hectare par feu ce qui est faible. Il semblerait que les massifs boisés constitués principalement de chênes peu colonisés par des espèces inflammables comme le pin soient une explication à la vulnérabilité modérée du territoire face au risque "feu de forêt" (classement de la commune en risque moyen au titre du DDRM). Toutefois, le risque n'est pas à négliger dans le cas de mega-feux comme celui qu'a connu le département de l'Aude en août 2025.

En matière de **débroussaillage**, les constructions de toute nature à moins de 200 mètres des boisements ainsi que des espaces naturels sensibles sont soumises à ces obligations qui sont précisées aux articles L322-3 et suivants du code forestier :

- En zones urbaines : débroussaillage de la totalité de la parcelle par le propriétaire,
- En dehors de ces zones : débroussaillage sur 50 m autour des constructions de toute nature ainsi que sur 10 m de part et d'autre de leurs voies d'accès privées.

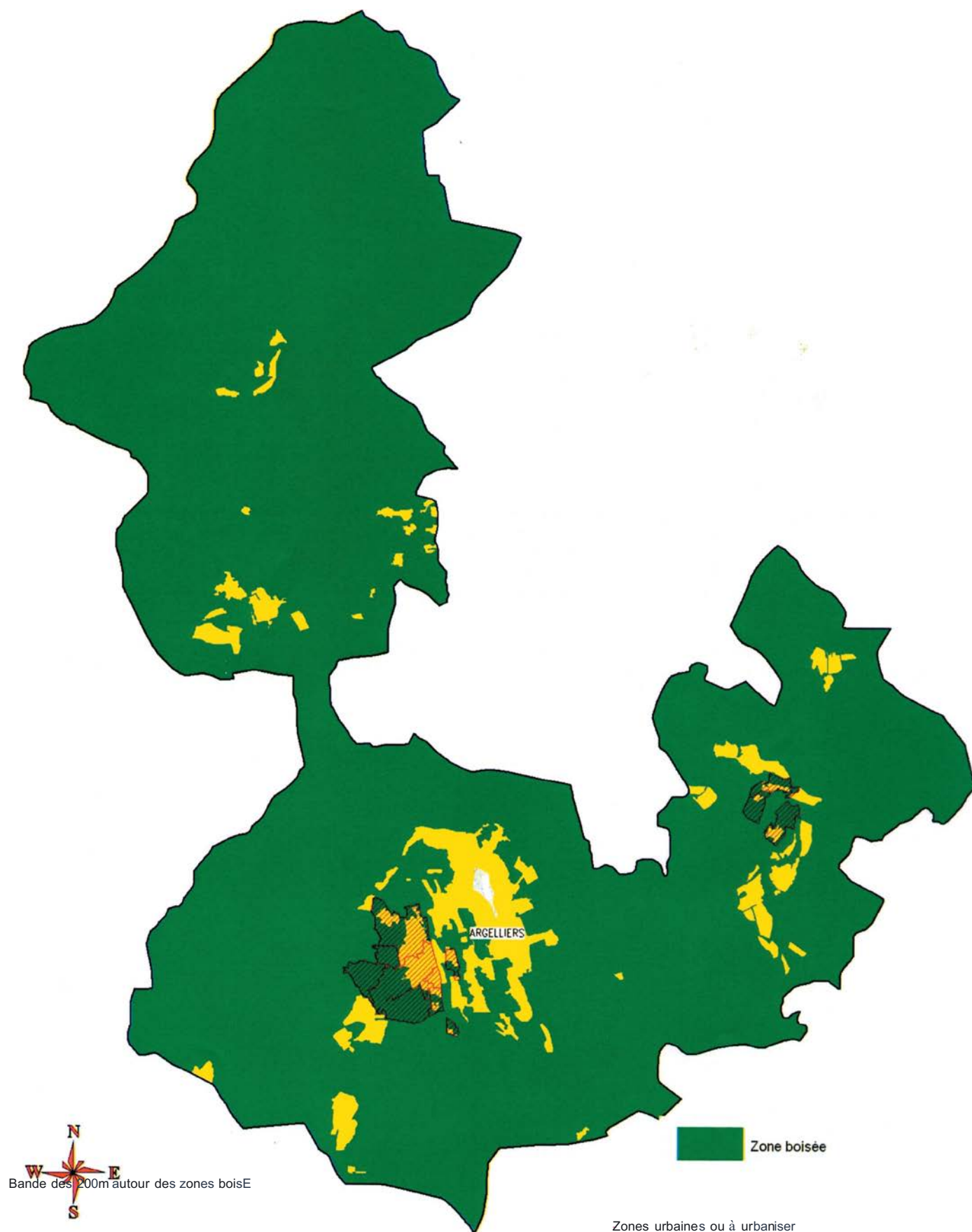
L'arrêté préfectoral en date du 13 avril 2004 modifié le 7 mars 2005 précise les obligations réglementaires en ce domaine.

SEPTEMBRE 2025 – PLU D'ARGELLIERS

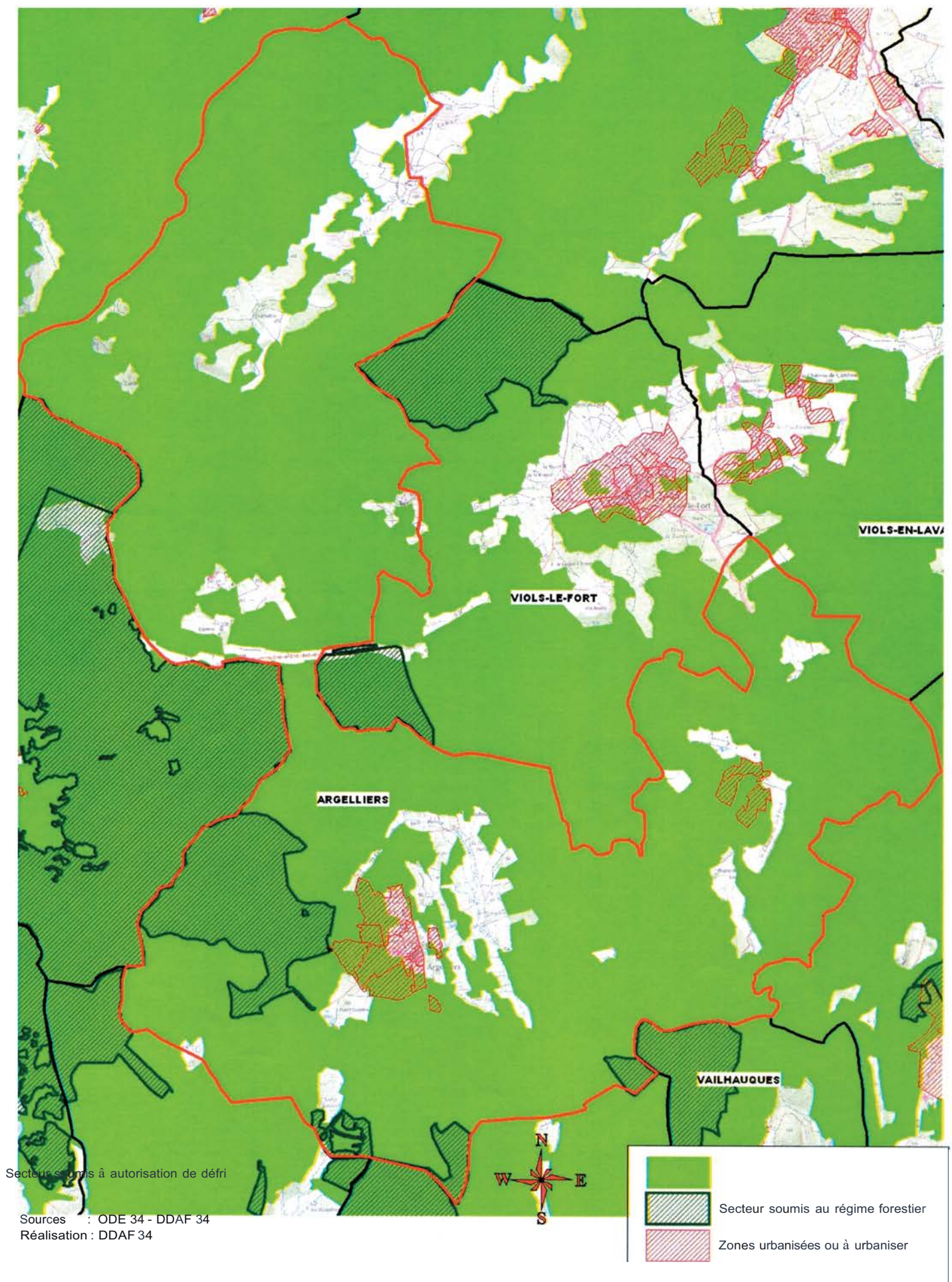


Concernant les défrichements effectués librement, ils sont prohibés dans les forêts des collectivités. Tout changement de destination des sols forestiers, quel que soit sa surface, dans les massifs boisés de plus de 4 hectares est soumis à une autorisation préalable de défrichement en application des articles L311-1 et L312-1 du code forestier.

Les secteurs verts et jaunes sont soumis à la réglementation sur le débroussaillage.



Carte non contractuelle dressée sur la base de données IFN.



Le patrimoine bâti et naturel...

Les monuments historiques classés

Deux monuments ont fait l'objet à ce jour d'un classement au titre des monuments historiques :

- l'ancienne église d'Argelliers, classée Monument Historique par un arrêté en date du 8 février 1984,

- l'ancienne chapelle, lieu-dit «Roc de Pampelune», classée Monument Historique par un arrêté en date du 4 août 1978.

À ce titre, un périmètre de protection de 500 m est institué autour de ces monuments au titre de la loi du 31 décembre 1913.

Ces classements constituent une servitude d'utilité publique (AC1).

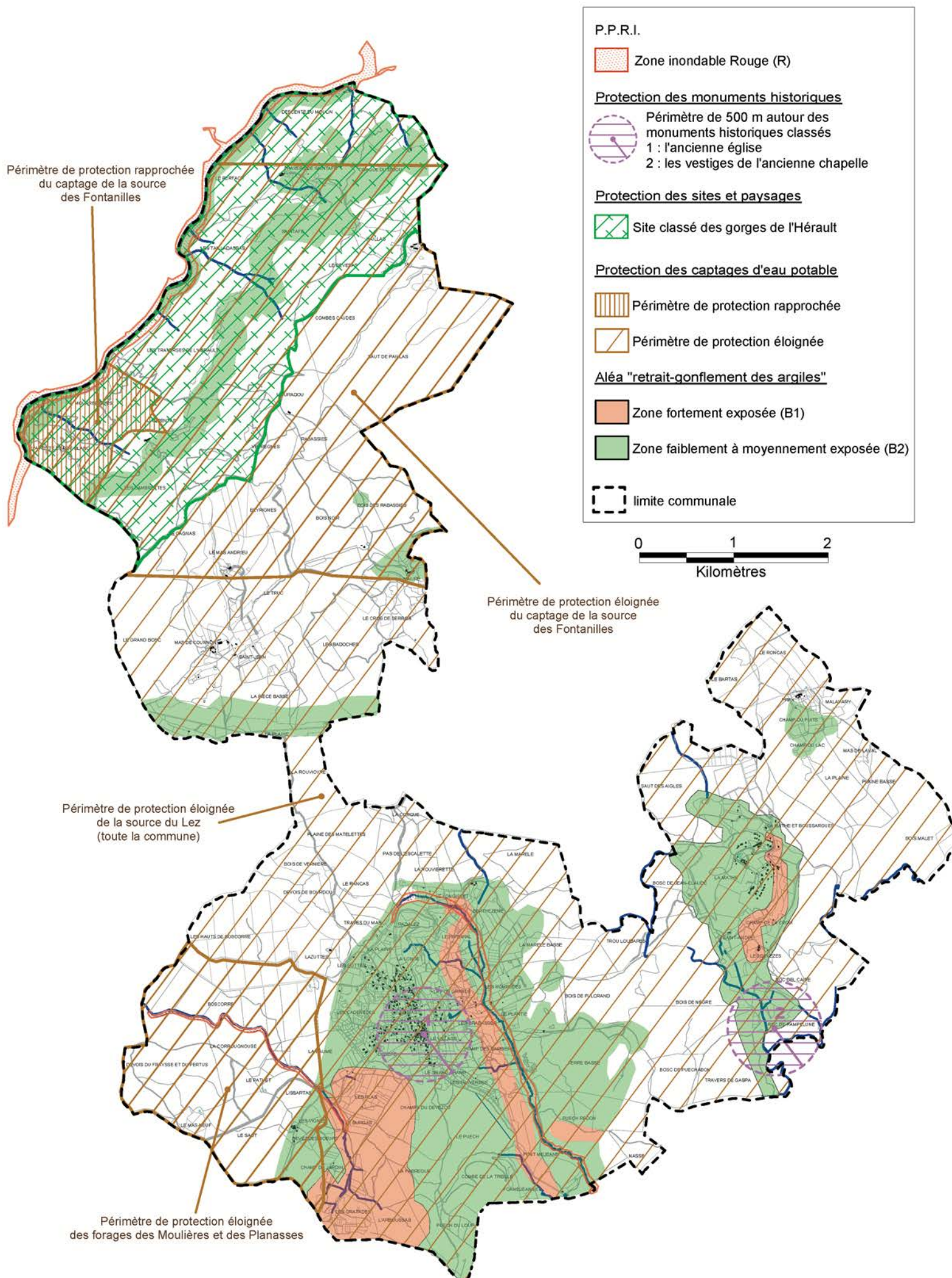
Le site classé des Gorges de l'Hérault

La commune d'Argelliers est concernée par le classement du site des Gorges de l'Hérault qui s'étend sur une superficie totale de 7500 hectares intéressant huit autres communes (Aniane, Brissac, Causse-de-la-Selle, Notre-Dame-de-Londres, Puéchabon, St-Guilhem-le-Désert, St-Jean-de-Fos et St-Martin-de-Londres).

Ce site a été classé par Décret en date du 22 février 2001.

Ce classement constitue une servitude d'utilité publique (AC2).

LES RISQUES ET LES CONTRAINTES



La biodiversité⁷

Le réseau Natura 2000

Les sites «Natura 2000» correspondent à des territoires comportant des habitats naturels et/ou des espèces d'intérêt communautaire. Dans ces périmètres, il convient de vérifier que les aménagements ne portent pas atteinte aux habitats ou aux espèces.

Au titre de natura 2000, Argelliers est concernée par :

- Une Zone de Protection Spéciale (ZPS) «Hautes garrigues du Montpelliérais» (FR9112004)
- Un Site d'Intérêt Communautaire (SIC) «Gorges de l'Hérault» (FR9101388)

La ZPS, qui concerne 37 communes et une superficie de plus de 45 000 hectares, englobe un vaste territoire de collines calcaires au nord-est de département de l'Hérault. Plusieurs ensembles morphologiques peuvent y être individualisés : massif de la Serrane, causse de la Selle, gorges de l'Hérault, massifs du Pic St-Loup et de l'Hortus, collines de la Suque et Puech des Mourgues.

Elle abrite notamment trois couples d'Aigles de Bonelli, soit 30% des effectifs régionaux, et de nombreuses espèces de l'annexe I de la directive Oiseaux : le Circaète Jean-le-Blanc, le Busard cendré, le Crave à bec rouge, le Grand Duc d'Europe, l'Engoulevent, le Rollier d'Europe...

Seule l'extrémité nord du territoire communal est concernée par cette ZPS.

Le SIC est défini autour du fleuve Hérault qui entaille un massif calcaire vierge de grandes infrastructures. Les habitats forestiers (forêt de Pins de Salzman et chênaie verte) et rupicoles sont bien conservés. L'ensemble de l'hydrosystème du fleuve est encore peu perturbé.

La pinède de Pins de Salzman de St Guilhem est une souche pure et classée comme porte-graines par les services forestiers. Il s'agit d'une forêt développée sur des roches dolomitiques. C'est à partir d'échantillons collectés par Salzman lui-même à St Guilhem que fut identifiée cette sous-espèce particulière de Pin noir.

Des espèces rares d'insectes sont notés sur cette forêt dont une espèce endémique (*Cryptocephalus mayeti*).

La qualité de l'eau de l'Hérault et la relative tranquillité le long de ses berges permettent la conservation de plusieurs espèces d'intérêt communautaire.

Les parois calcaires abritent des sites d'hibernation et/ou de mise bas de nombreuses espèces de chiroptères.

⁷ Pour plus de précisions sur le volet « patrimoine naturel et biodiversité », se référer à l'ANNEXE 2 du rapport de présentation

Les ZNIEFF

L'objectif des Zones Naturelles d'Intérêts Ecologiques Faunistiques et Floristiques (ZNIEFF) est de recenser et d'inventorier les espaces naturels écologiquement riches, et de constituer une base de connaissance accessible à tous et consultable avant tout projet. Cet inventaire est permanent par une actualisation régulière du fichier. On distingue deux types de ZNIEFF :

- Le type 1 correspond à des secteurs en général de superficie restreinte et caractérisés par leur intérêt biologique remarquable. Ces zones sont particulièrement sensibles à des équipements ou à des transformations, même limités, du milieu naturel.
- Le type 2 correspond à de grands ensembles naturels riches et peu modifiés, offrant des potentialités biologiques importantes, et dans lesquels il convient de respecter les grands équilibres écologiques.

La commune d'Argelliers est concernée par plusieurs ZNIEFF : Les

ZNIEFF de type 1 :

- La ZNIEFF n°3422-3159 «*Gorges de l'Hérault au bois de Fontanilles*».
- La ZNIEFF n°3422-3160 «*Bois dolomitiques des Matelettes*».

Les ZNIEFF de type 2 :

- La ZNIEFF n°3426-0000 «*Garrigues boisées du nord-ouest du Montpelliérais*».
- La ZNIEFF n°3422-0000 «*Massif des gorges de l'hérault et de la Buège*».

La Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux (ZICO)

Argelliers, ainsi que 67 autres communes, est inscrite à l'inventaire français des Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux (ZICO).

Les oiseaux sauvages font partie intégrante de la vie de l'homme. Les sociétés rurales, peu peuplées, utilisant des modes d'exploitation extensifs, ont longtemps permis le maintien d'une avifaune riche et diversifiée.

Cependant, au cours de ces dernières décennies, le développement urbain (aménagements, infrastructures, etc) a entraîné une régression sensible des populations et des habitats d'un nombre important d'espèces.

Pour assurer leur préservation, les pays membres de la Commission Européenne se sont dotés en 1981 de la Directive Oiseaux. Puis en Mai 1992, la Directive Habitats, qui complète la première a été adoptée et est entrée en vigueur en Juin 1994.

C'est dans ce contexte que le Ministère français de l'Environnement a décidé d'établir un inventaire des Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux en France. Il s'agit de sites d'intérêt majeur qui hébergent des effectifs d'oiseaux sauvages jugés d'importance communautaire ou européenne.

À l'origine d'un travail à caractère scientifique, cet inventaire est soumis et validé aux Directions Régionales de l'Environnement mais reste indépendant du statut juridique des zones concernées.

Pour la ZICO des « Hautes garrigues du Montpelliérain », un nombre important d'oiseaux (nicheurs, hivernants ou migrants) ont été recensés sur l'ensemble d'un territoire de 90 700 hectares.

Outre les oiseaux, on rencontre à Argelliers la plupart des espèces (faune et microfaune) typiques des garrigues Montpelliéraines : Grand Capricorne, Purpuricène du chêne vert, Pachyure étrusque, Genette, Chenille Processionnaire du pin, Bupreste du chêne, etc

Aspects socio-économiques

La dynamique démographique

Argelliers est soumise à l'influence de la métropole montpelliéraine et à son rayonnement régional et extra régional. Les dynamiques attendues sur la commune seront donc très liées à celles prévues à l'échelle de l'aire urbaine de Montpellier. D'après l'INSEE, "(...) après soixante ans de croissance de sa population, la métropole de Montpellier devrait rester l'une des métropoles françaises les plus attractives, avec toutefois un solde migratoire tendant progressivement à converger au niveau de son solde naturel. Ceci est principalement dû au vieillissement des principales régions d'origine des populations migrantes vers Montpellier. En outre, si l'attractivité résidentielle de la métropole pour tous les publics n'est pas suffisamment assurée, le risque existe d'accroissement de l'évasion résidentielle vers la grande périphérie, des ménages modestes qui travaillent pourtant sur la métropole, notamment du fait de la tension des prix fonciers et de l'immobilier."

Les tendances que l'INSEE prévoit vont donc vers un fléchissement des croissances démographiques au niveau départemental; ainsi, dans le cadre des différents SCoT en cours d'élaboration (ou de révision), les scénarios prévus à l'horizon 2030 sont les suivants:

- +1,2% par an pour le territoire de Montpellier Méditerranée Métropole,
- + 1,5% par an pour le territoire du Grand Pic St-Loup,
- + 1,8% par an pour le territoire de la Vallée de l'Hérault (PLH 2016/2021).

Argelliers, assez bien desservie par la RD127 et offrant un cadre de vie de qualité, devrait poursuivre sa croissance démographique dans les prochaines années.

Le PLU doit permettre de maîtriser cette croissance en fonction des objectifs fixés par la municipalité, sachant que les équipements doivent être en adéquation avec la capacité d'accueil fixée par le document d'urbanisme.

Pour la commune d'Argelliers et dans le cadre de l'élaboration du PLU, les perspectives d'évolution démographique à l'horizon +10 ans ont été calées sur celles du SCoT du Cœur d'Hérault, soit :

- Un taux de croissance annuel moyen de 1,5% jusqu'en 2030,
- Un taux de croissance annuel moyen de 1% au delà de 2030.

La commune adhère au Programme Local de l'Habitat (PLH) de la Vallée de l'Hérault qui fixe un objectif de production de logements entre 2025 et 2031⁸.

⁸ cf. Rapport de présentation volet A.

La dynamique sociale et associative

Le tissu associatif sur la commune est relativement peu important puisque l'on recense seulement deux associations sur la commune : une liée au sports et l'autre aux activités socio-culturelles et de loisirs.

Ces structures associatives jouent un rôle important en terme de lien social pour les jeunes comme pour les plus âgées.

Dans le cadre du projet des écoles, les anciens locaux seront mis à la disposition des associations. La salle aujourd'hui mise à disposition par la municipalité est devenue trop petite.

Il y a donc un potentiel de développement en matière d'associations.

La dynamique économique

En combinant divers ratios (taux d'attractivité de l'emploi, taux d'entrées, taux de sorties, taux de stabilité) à partir des flux quotidiens de travailleurs entre leur domicile et leur lieu de travail, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Montpellier classe la commune d'Argelliers comme fortement dépendante. C'est le type de commune le plus représenté dans le département et notamment dans la périphérie de la capitale régionale dont le pôle d'emploi exerce une forte attraction.

La commune bénéficie néanmoins d'un nombre assez important d'activités artisanales qui sont intégrées dans l'espace urbain.

Par contre, la commune ne dispose d'aucune zone d'activités.

La commune bénéficie également de nombreux atouts en matière de développement économique lié au tourisme «vert» (patrimoine naturel, qualité paysagère, sentiers de randonnées, les vins, etc).

Enfin, la commune qui dépasse aujourd'hui les 1000 habitants devrait atteindre au terme du nouveau PLU un nombre suffisant d'habitants permettant économiquement l'installation de nouveaux commerces et/ou de services.

Les projets d'équipements urbains

La commune d'Argelliers a plusieurs projets d'équipements publics importants dont :

- la création d'un espace socio-culturel dans les locaux de l'ancienne école dans le centre-village;
- la création d'une maison médicale à la place de la bibliothèque actuelle ;
- l'aménagement d'un nouveau parking dans le centre-village ;
- la réhabilitation du local communal existant sur Cantagrils (local associatif, salle de réunion).

Les projets d'infrastructures et d'équipements réseaux

La commune n'a pas de projets importants en matière d'infrastructures et d'équipements réseaux. Les projets suivants ont tous été réalisés :

- l'achèvement de la requalification de la RD127, véritable axe structurant de la commune, en liaison avec la volonté de créer un vrai cœur de village;
- la création d'une véritable liaison entre le village et le secteur de Cantagrils en reprenant l'emprise de la piste DFCl existante;
- la création d'un château d'eau (maîtrise d'ouvrage communauté de communes Vallée de l'Hérault).